

Gestion des déchets ménagers : La situation morbihannaise en 2009

Janvier 2011





Gestion des déchets ménagers : La situation morbihannaise en 2009

Note de synthèse réalisée par :
Caroline PLUS – Chargée de mission à l'ODEM
Janvier 2011

Observatoire Départemental de l'Environnement du Morbihan

5 rue Cdt Charcot, 56000 VANNES / 02 97 54 16 35 / observatoire@odem.fr

www.odem.fr

Sommaire

Sommaire	1
Introduction	2
Les objectifs fondamentaux du plan.....	2
Les objectifs nationaux.....	2
Les données départementales en 2009	2
Objectifs et méthode	2
Données démographiques	3
Organisation départementale	3
Les Ordures Ménagères Résiduelles	4
1. La collecte	4
2. Le traitement.....	5
La collecte sélective	5
1. La collecte	5
2. Le recyclage.....	6
Les déchèteries.....	6
1. La collecte	6
2. Le traitement.....	8
Le compostage individuel.....	8
Les Déchets d'Activité de Soins à Risques Infectieux (DASRI)	8
Les Déchets d'Equipements Electriques et Electroniques (DEEE).....	9
Bilan des données de collecte et de traitement.....	9
1. Quantités collectées	9
2. Modes de traitement.....	10
Le réseau départemental de prévention des déchets	12
Retour sur la campagne 2009 « Mon geste éco-citoyen : je bois l'eau du robinet».....	12
Synthèse au regard des objectifs du plan	12
Actions conduites en 2009 et 2010.....	12
Suivi des indicateurs.....	14
Bilan du programme « Réussissons la réhabilitation des décharges en Bretagne ».....	16
Bibliographie.....	17
Liste des abréviations utilisées	17
Annexes	18

Introduction

Cette note, réalisée à la demande du Conseil général du Morbihan, présente la situation départementale en matière de gestion des déchets ménagers et assimilés dans le département du Morbihan pour l'année 2009. Elle s'inscrit dans le dispositif de suivi annuel du plan départemental d'élimination des déchets ménagers et assimilés révisé qui a été approuvé en novembre 2007 (Conseil général du Morbihan, 2007).

Elle a été réalisée à partir des rapports d'activité 2009 des Etablissements Publics de Coopération Intercommunale (EPCI) en charge des opérations de collecte et de traitement des déchets ménagers et assimilés dans le Morbihan. Seuls les aspects techniques y sont présentés. Les aspects financiers, administratifs et juridiques ne seront pas abordés ici.

Les objectifs fondamentaux du plan

Le Plan Départemental d'Élimination des Déchets Ménagers et Assimilés (PDEDMA) du Morbihan a été adopté par le Conseil Général le 28 novembre 2007. Les principaux objectifs fixés par le plan sont (Conseil général du Morbihan, 2007) :

- Maîtriser la production de déchets en menant un effort important de prévention et de réduction à la source des déchets.
- Améliorer les performances de tous les EPCI en matière de collecte sélective.
- Mieux valoriser les déchets recyclables.
- Assurer la valorisation biologique des déchets organiques.
- Accroître la valorisation énergétique des incinérateurs en fonctionnement sur le département.
- Tendre vers l'autonomie pour le traitement des Ordures Ménagères Résiduelles (OMR) ainsi que le résiduel des déchèteries.
- Inscire les projets des EPCI dans une politique de développement durable et de maîtrise des coûts à long terme.
- Développer l'information et la sensibilisation sur les déchets.
- Contribuer à une meilleure gestion des déchets des entreprises.

Le PDEDMA est téléchargeable sur les sites internet suivants :

- www.morbihan.fr, site internet du Conseil général,
- www.nosdechetsenquestions.fr

Les objectifs nationaux

Le plan d'action gouvernemental sur les déchets pour la période 2009-2012 est directement issu des travaux du Grenelle de l'environnement. Il s'articule autour de 3 grands objectifs :

- Renforcer la réduction à la source : diminuer de 7 % en 5 ans la production d'ordures ménagères et assimilés.
- Développer le recyclage matière et organique :
 - Porter le taux de recyclage matière et organique des déchets ménagers à 35 % en 2012 et 45 % en 2015 (contre 24 % en 2004),
 - Atteindre un taux de recyclage de 75 % des déchets d'emballages ménagers en 2012
- Réduire de 15 % les quantités de déchets résiduels partant à l'incinération ou au stockage d'ici 2012.

Les données départementales en 2009

Objectifs et méthode

Le suivi annuel des quantités de déchets ménagers et assimilés collectés et traités en Morbihan permet d'établir un état d'avancement des actions mises en oeuvre dans le cadre du plan et de mesurer l'écart aux objectifs.

Les données présentées dans ce rapport proviennent de l'analyse des rapports d'activité 2009 des établissements publics de coopération intercommunale (EPCI) en charge des opérations de collecte et de traitement des déchets ménagers dans le département. Les déchets concernés sont donc :

- les ordures ménagères résiduelles (OMR) collectées lors des collectes traditionnelles,
- les déchets recyclables issus des collectes sélectives,
- les déchets collectés en déchèteries.

Les données présentées pour les années 2000 à 2008 sont issues de différentes études :

- Enquêtes de l'ORDB (Observatoire Régional des Déchets en Bretagne),
- Etude ANTEA sur la situation départementale en 2003 (ANTEA, 2005),
- Etude GIRUS sur la situation départementale en 2004 (GIRUS, 2006),
- Etudes ODEM sur la situation départementale en 2005, 2006, 2007 et 2008 (ODEM, 2007, 2008, 2009 et 2010 ; téléchargeables sur www.odem.fr).

Données démographiques

Les données démographiques utilisées sont les données DGF car elles sont, en général, plus proches de la réalité de terrain que les données INSEE. En effet, elles permettent la prise en compte d'une partie de la population touristique du département en comptabilisant les résidences secondaires.

En 2009, le mode de calcul de la population DGF a changé, la population DGF pour l'année 2009 (fiche DGF 2009) s'élevait à 785 295 habitants (voir figure 1).

A noter que les données DGF 2009 ont également été utilisées pour le calcul des ratios 2008 (ODEM, 2010).

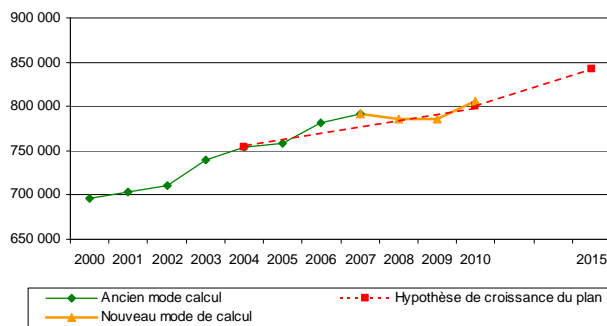


Figure 1 : Evolution de la population DGF dans le Morbihan (ancien et nouveau mode de calcul) et perspectives 2010 et 2015 (hypothèse de croissance de 1% par an)

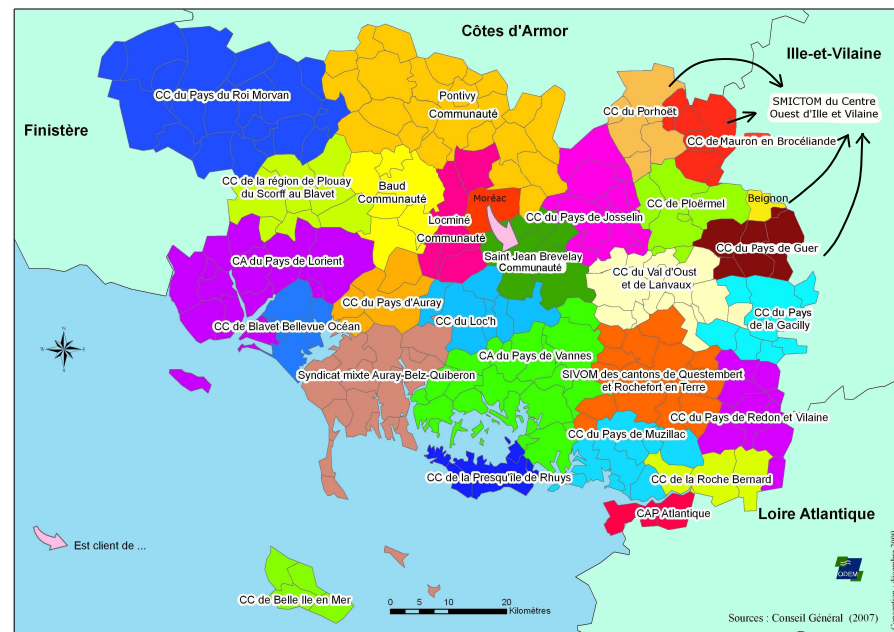
Organisation départementale

A l'exception de Moréac (cliente de Saint Jean Brevelay Communauté), toutes les communes du département adhèrent à l'un des 24 EPCI exerçant la compétence collecte en 2009 (Cf. carte 1). Parmi ces EPCI, 4 ont leur siège social dans un département limitrophe.

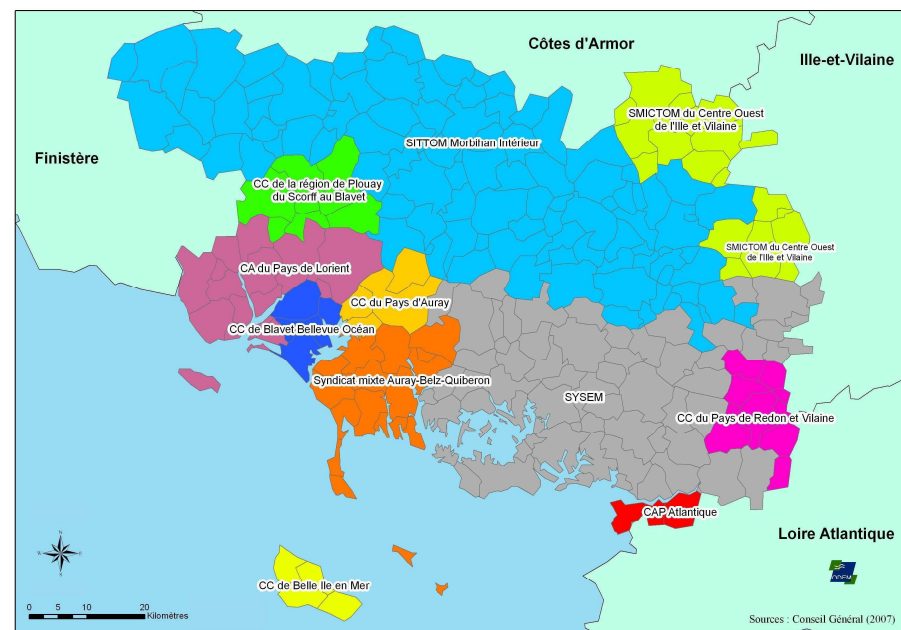
Le traitement des déchets ménagers est assuré par 11 EPCI (Cf. carte 2), deux d'entre eux (le SYSEM et le SITOM-MI) regroupant des EPCI de collecte.

A noter que depuis le 1^{er} janvier 2010, Camors, Laudaul, Landevant et Pluvigner adhèrent au Syndicat mixte Auray Belz Quiberon Pluvigner (comme les 6 autres communes de la Communauté de Communes du Pays d'Auray) pour les opérations de collecte et traitement des déchets ménagers.

Carte 1 : EPCI et communes en charge de la collecte des déchets ménagers en 2009



Carte 2 : EPCI en charge du traitement des déchets ménagers en 2009



En 2009, le Morbihan comptait 4 CSDND (Centre de Stockage de Déchets Non Dangereux), 2 unités d'incinération des ordures ménagères (UIOM), l'une à Plouharnel (UIOM sans valorisation énergétique) et l'autre à Le Sourn (UIOM avec valorisation énergétique), une unité de traitement mécano-biologique des déchets ménagers (sur le site de Gueltas) et une usine de traitement biologique des biodéchets et des déchets ménagers résiduels située à Caudan (Cf. carte 3).

Carte 3 : Sites de traitement des déchets ménagers en 2009



Le département compte par ailleurs 11 unités de compostage, 6 centres de tri de déchets recyclables, dont 3 pour le tri des emballages (à Caudan, Gueltas et Vannes) et 10 stations de transfert des déchets (Cf. carte 4).

En mai 2010, le SYSEM a ouvert un nouveau centre de tri à Vannes d'une capacité de 15 000 t/an.

Carte 4 : Quais de transfert et centres de tri des déchets en 2009



Les Ordures Ménagères Résiduelles

1. La collecte

En 2009, **179 925 tonnes** d'Ordures Ménagères Résiduelles (OMR) ont été collectées dans le département, soit environ **229 kg/hab DGF**.

La diminution des tonnages d'OMR observée depuis 2001 se poursuit avec une baisse de 1,3% entre 2007 et 2008 puis 1,4% entre 2008 et 2009 (Cf. figure 2).

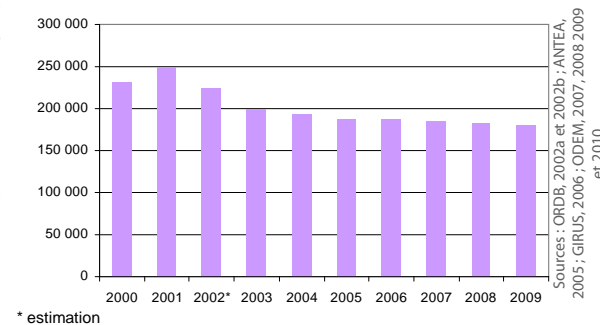


Figure 2 : Evolution des tonnages d'OMR collectés en Morbihan

Le plan définit 4 grands secteurs géographiques dans le département en s'appuyant sur les 4 principaux EPCI de traitement correspondant à 90% de la population départementale :

- Secteur Nord : territoire du SITCOM du Morbihan Intérieur
- Secteur Sud Ouest : territoire de CAP L'Orient de la communauté de communes de Plouay du Scorff au Blavet et de la communauté de communes Blavet Bellevue Océan
- Secteur Sud : territoire du syndicat mixte Auray-Belz-Quiberon et de la communauté de communes du Pays d'Auray (pour 4 des 10 communes)
- Secteur Sud-Est : territoire du SYSEM

Les ratios de production d'OMR sur ces grands secteurs sont présentés dans la figure 3. Chaque territoire a sa propre histoire, ses caractéristiques (milieu rural/urbain ; types d'activités économiques, touristiques...) et ses spécificités de gestion des ordures ménagères ce qui explique les variations observées.

Ainsi les secteurs sud et sud-est, très touristiques ont un ratio par habitant DGF supérieur aux autres secteurs du département, moins touristiques.

Cependant, on observe une diminution des ratios dans chaque secteur par rapport à 2008.

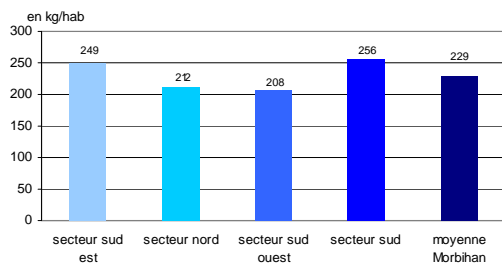


Figure 3 : Ratio de production d'OMR (en kg/hab) dans les 4 grands secteurs du Morbihan et moyenne départementale

Annexe 2 : Fiches de suivi par EPCI

2. Le traitement

Les OMR produites dans le département sont en grande majorité (62%) enfouies dans des Centres de Stockage des Déchets Non Dangereux (CSDND) :

- 58 998 tonnes en dehors du département,
- 43 096 tonnes dans le département (dont environ 27 000 tonnes après stabilisation sur le site de l'usine de traitement biologique de Caudan).

Les quantités enfouies sont en baisse par rapport à 2008 (68% des OMR étaient enfouies). En effet, la mise en place d'une unité de traitement mécano-biologique sur le site de Gueltas a permis de valoriser environ 10 600 tonnes d'OMR sous forme de compost.

Le restant est incinéré dans les UIOM du département (50 744 tonnes) sauf 2 225 tonnes traitées dans les UIOM de Carhaix et Couëron (voir figure 4 et carte 7).

Les tonnages traités en dehors du département représentent 36,6% des OMR traitées, ils sont en forte diminution par rapport à 2008 (-27%).

Annexe 3 : Traitement des Ordures Ménagères Résiduelles en 2009

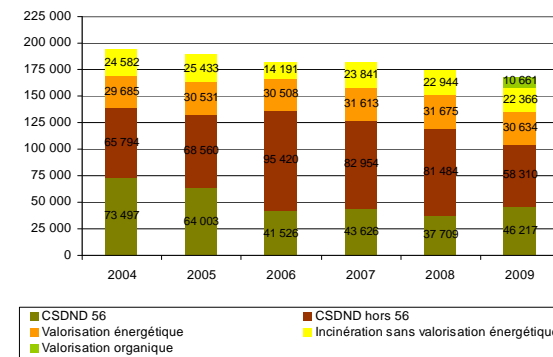


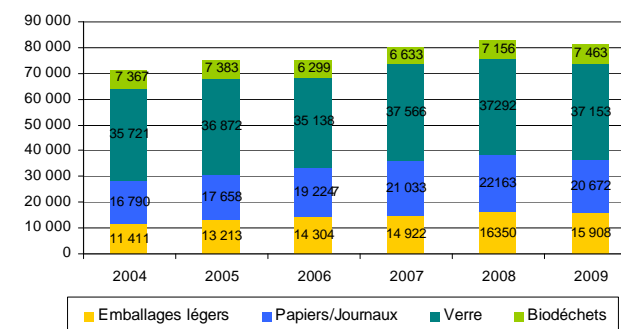
Figure 4 : Traitement des OMR dans le Morbihan (en tonnes)

La collecte sélective

1. La collecte

En 2009, **81 197 tonnes** de déchets recyclables ont été collectés, soit en moyenne **103 kg/hab DGF**. La quantité totale de déchets recyclables collectés diminue de 2,2% par rapport à 2008 (voir figure 5).

Les principaux déchets recyclables collectés sont le verre (46% des tonnages) et les papiers-journaux (25% des tonnages, voir figure 6).



* Collecte effectuée uniquement sur le territoire de CAP L'Orient

Figure 5 : Evolution des quantités de déchets recyclables collectés en Morbihan (en tonnes)

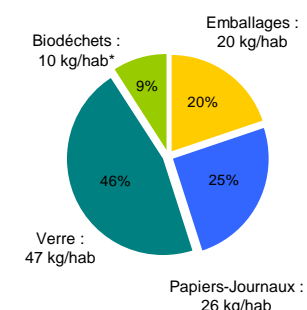
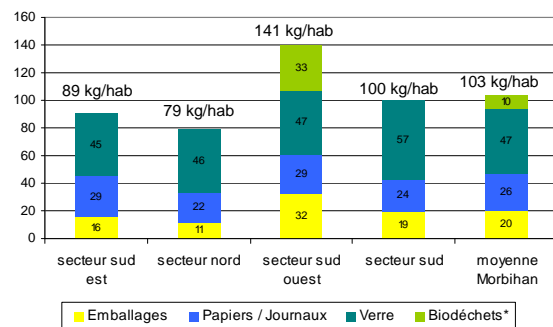


Figure 6 : Nature de la collecte sélective en 2008

Annexe 1 : Quantités d'ordures ménagères collectées en 2009

Les ratios de collecte sur les 4 grands secteurs du département sont présentés dans la figure 7.

Annexe 2 : Fiches de suivi par EPCI



* Collecte effectuée uniquement sur le territoire de CAP L'Orient

Figure 7 : Ratios de collecte des déchets recyclables (en kg/hab) sur les 4 grands secteurs du Morbihan et moyenne départementale

2. Le recyclage

Avec environ 3 200 tonnes de refus de tri, la collecte sélective a permis le recyclage d'environ **77 900 tonnes** de déchets, soit une diminution de 1,8% par rapport à 2008. Le taux de refus moyen s'élève à environ 4% (17,4% pour les emballages) ce qui est stable par rapport à 2008.

Sur la totalité du gisement d'ordures ménagères (OMR et déchets recyclables) le taux de valorisation global s'élève en 2009 à 33,9% (contre 29,9% en 2008) :

- Valorisation matière : 27,1% (emballages, papiers-journaux et verre)
- Valorisation organique : 6,8% (biodéchets collectés sélectivement et fraction fermentescible des OMR)

Annexe 4 : Taux de refus par EPCI en 2009

Les déchets recyclés suivent en grande majorité des filières de valorisation hors Morbihan (voir carte 5).

Les refus de tri sont, quant à eux, enfouis ou incinérés principalement dans des installations de traitement situées dans le département.

Carte 5 : Principaux sites de valorisation des déchets recyclables



Les déchèteries

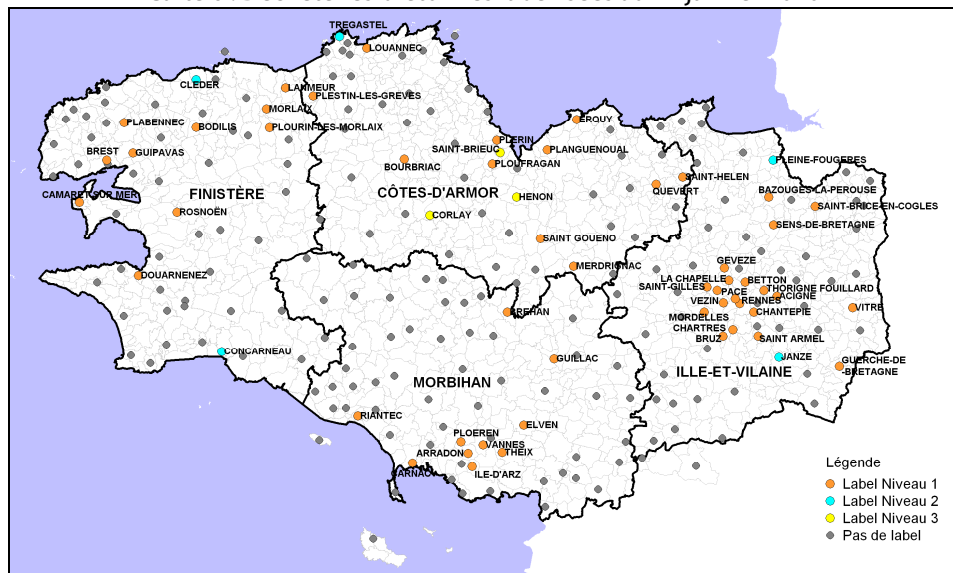
1. La collecte

En 2009, le département comptait 63 déchèteries et 12 éco-stations, soit 1 déchèterie pour environ 12 400 habitants. Le Morbihan est donc très bien équipé.

Le « Label déchèterie » de l'Observatoire Régional des Déchets de Bretagne (ORDB) permet de valoriser les déchèteries engagées dans une démarche qualité. Il est basé sur 4 champs d'action : l'accueil, la qualité, la sécurité et l'environnement. L'ensemble des critères est réparti en 3 niveaux, le niveau 3 étant le plus élevé.

Dix déchèteries morbihannaises bénéficiaient du label de niveau 2 en 2010 (voir carte 6).

Carte 6 : Déchèteries bretonnes labellisées au 1^{er} janvier 2010



Les déchèteries du département ont permis la collecte de **214 903 tonnes** de déchets en 2009, soit **274 kg/hab DGF**. Cela représente une augmentation en tonnage de 1% par rapport à 2008.

Les tonnages collectés dans les déchèteries restent très importants (près de 11% d'augmentation par rapport à 2006) notamment en raison des quantités de déchets verts collectées (voir figure 8).

Les principaux déchets apportés en déchèterie sont respectivement les végétaux, les gravats et le tout-venant. Ils représentent ainsi à eux seuls 239 kg/hab DGF en 2009 (voir tableau 1).

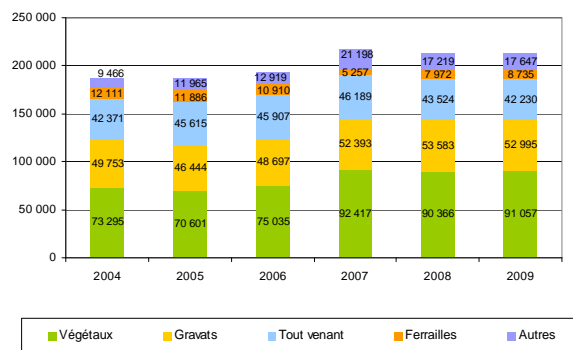


Figure 8 : Evolution et nature des déchets collectés dans les déchèteries du Morbihan (en tonnes)

Autres : Cartons, bois, déchets dangereux, déchets d'équipement électrique et électronique...

Tableau 1 : Ratios moyens des déchets collectés dans les déchèteries en 2008 et 2009 (en kg/hab) et objectifs du plan départemental

Type de déchet	Ratio moyen en 2008	Ratio moyen en 2009	Objectif 2010	Objectif 2015
Déchets verts	115,1	116	↘ 100	↘ 100
Inertes	68,2	67,5	↘ 66	↘ 66
Tout-venant	55,4	53,8	↘ 60	↘ 60
Ferrailles	10,2	11,1	↗ 18	↗ 20
Cartons	6,1	7,4	↗ 10	↗ 15
Bois	13,8	13,8	↗ 8	↗ 9
Déchets dangereux	1,3	1,6	↗ 1 à 2	↗ 2
DEEE*	0,7	2,4	↗	↗ 7
Total déchèterie	270,8	273,7	262	273

* Déchets d'équipements électriques et électroniques. ↗ : objectif d'augmentation - ↘ : objectif de réduction

Annexe 5 : Quantités collectées dans les déchèteries en 2009

Les ratios de collecte sur les 4 grands secteurs du département sont présentés dans la figure 9.

Le ratio de collecte très élevé du secteur sud est lié à la part très importante de résidences secondaires dans ce secteur.

Annexe 2 : Fiches de suivi par EPCI

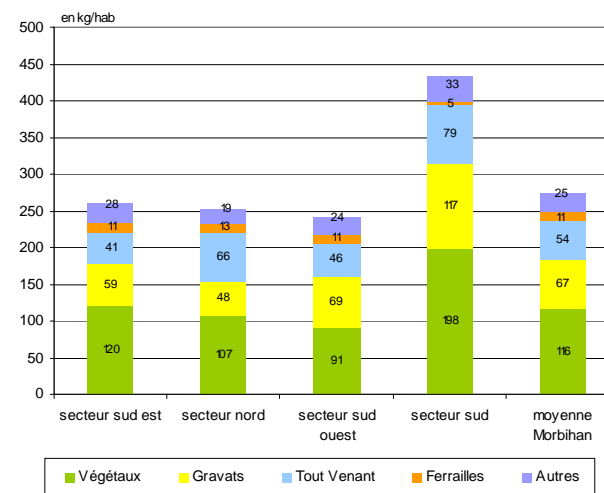


Figure 9 : Ratios de collecte en déchèterie (en kg/hab) dans les 4 grands secteurs du Morbihan et moyenne départementale

Sources : Conseil général du Morbihan, 2007 et ODEW, 2010

Source : ORDB

Sources : GIRUS, 2006 ; ODEM, 2008, 2009 et 2010

2. Le traitement

En 2009, les quantités de déchets verts étant très importantes, le principal mode de traitement des déchets collectés dans les déchèteries est la valorisation organique. Ensuite viennent l'enfouissement en centre de stockage des déchets inertes (CSDI) pour les gravats et en centre de stockage de déchets non dangereux (CSDND) pour le tout venant (voir figure 10).

Le taux de valorisation sur les déchets collectés en déchèterie est de 55,7% si on considère que le seul mode de valorisation des gravats est leur utilisation en tant que remblais (54,2% en 2008).

Annexe 6 : Traitement des déchets collectés dans les déchèteries en 2009

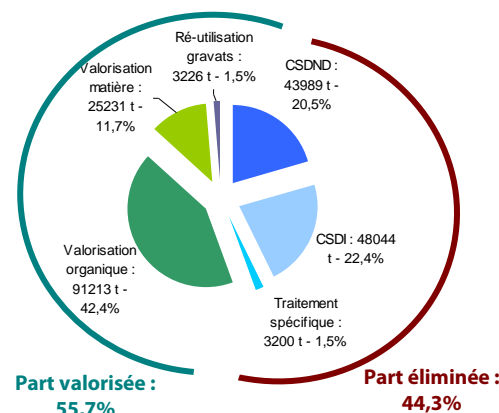


Figure 10 : Modes de traitement des déchets collectés dans les déchèteries en 2008

Le compostage individuel

Le compostage individuel est une solution préconisée par le PDEDMA pour réduire les quantités de déchets organiques collectés dans les EPCI qui n'ont pas fait le choix de filières de compostage industriel de la fraction fermentescible des ordures ménagères (FFOM). L'objectif pour ces EPCI est que 50% des ménages vivant en résidence principale effectuent le compostage individuel en 2015. L'objectif départemental est, quant à lui, de 30% des ménages en 2015.

En 2009, on estime qu'un total d'environ 50 000 composteurs individuels ont été mis à disposition des ménages par les EPCI du département (contre 37 000 en 2008), soit environ 13% des ménages morbihannais. Cela représente environ 4 000 tonnes de déchets détournées du circuit de collecte des OMR (si l'on considère que le compostage individuel correspond à environ 40 kg de déchets par an et par habitant et qu'il y a en moyenne 2,1 personnes par foyer).

Annexe 7 : Données compostage individuel par EPCI en 2009

Les Déchets d'Activité de Soins à Risques Infectieux (DASRI)

Les DASRI sont les produits tranchants, piquants ou coupants destinés à l'abandon (qu'ils aient été ou non en contact avec un produit biologique), les produits sanguins à usage thérapeutique incomplètement utilisés ou arrivés à péremption, les compresses souillées, les déchets anatomiques humains ou animaux non aisément identifiables et certains déchets de laboratoire tels que les milieux de culture. Ils peuvent présenter divers risques (infectieux, toxique, chimique, mécanique...) pour l'environnement et pour les agents chargés de la collecte et l'élimination des déchets, notamment s'ils se trouvent mélangés aux OMR.

Or, si les DASRI produits dans les établissements de santé suivent des filières identifiées, ce n'est pas systématiquement le cas des productions diffuses des professionnels en exercice libéral ou des particuliers en automédication (diabétiques, insuffisants rénaux ou respiratoires, victimes de maladies virales comme le VIH ou l'hépatite, etc). Certains EPCI mettent donc en place des collectes spécifiques bien qu'ils n'en aient pas l'obligation réglementaire (voir tableau 2).

En 2009, environ 60% des ménages morbihannais avaient ainsi accès à un mode de collecte des DASRI par l'intermédiaire des EPCI du département.

Tableau 2 : Collecte des DASRI en 2009

EPCI	Modalités de collecte
CC du Pays de Locminé	Collecte en déchèterie
CA du pays de Vannes	Collecte au centre d'exploitation du Prat
SIVOM de Questembert et Rochefort en terre	Collecte par l'intermédiaire des pharmacies
CC du pays de Muzillac	Collecte par l'intermédiaire des pharmacies
CC Blavet Bellevue Océan	Collecte en déchèterie
SMICTOM du Centre Ouest de l'Ille et Vilaine	Collecte en déchèterie
CC de Plouay du Scorff au Blavet	Collecte en déchèterie
CC de la Roche Bernard	Collecte par l'intermédiaire des pharmacies
CC du Pays de Redon	Collecte en déchèterie
CC de la Presqu'île de Rhuys	Collecte au siège de la communauté de communes
CC du Val d'Oust et de Lanvaux	Collecte en déchèterie
CC du pays de Josselin	Collecte en déchèterie
CC de Ploërmel	Collecte en déchèterie

.../...

.../...

EPCI	Modalités de collecte
Pontivy Communauté	Collecte en déchèterie
Syndicat mixte Auray Belz Quiberon	Inconnues
CAP Atlantique	Collecte en point d'accueil

Par ailleurs, la loi de finance n°2008-1425 du 27 décembre 2008 prévoit qu'en l'absence de dispositif de collecte de proximité spécifique et à partir du 1^{er} janvier 2010, les officines de pharmacies, les pharmacies à usage intérieur et les laboratoires de biologie médicale sont tenus de collecter gratuitement les déchets d'activités de soins à risque infectieux produits par les patients en auto-traitement.

Annexe 8 : Cartographie des solutions de collecte des DASRI produits par les particuliers dans le Morbihan

Les Déchets d'Équipements Électriques et Électroniques (DEEE)

Les équipements électriques et électroniques sont les équipements qui fonctionnent grâce à des courants électriques ou à des champs magnétiques, c'est-à-dire tous les équipements fonctionnant avec une prise électrique, une pile ou un accumulateur.

On distingue principalement :

- les produits blancs : appareils électroménagers de lavage, cuisson et conservation,
- les produits bruns : appareils audiovisuels (télévision, magnétoscope, hi-fi...),
- les produits gris : équipements informatique et bureautique (micro-ordinateurs, fax, téléphonie...),
- les autres équipements qui n'entrent pas dans ces catégories tels que l'outillage, les jouets etc.

Les DEEE, qu'ils soient d'origine domestique ou professionnelle, sont, dans la majorité des cas, des déchets dangereux car ils contiennent des composants ou substances qui peuvent être néfastes pour l'environnement ou la santé humaine (gaz réfrigérants, polychlorobiphényles PCB, métaux, plastiques...)

Ils doivent donc impérativement être traités avant tout type d'élimination. Par ailleurs, de nombreuses fractions des DEEE sont recyclables.

L'élimination des DEEE est réglementée par le décret n° 2005-829 du 20 juillet 2005. La collecte sélective des DEEE ménagers est ainsi de la responsabilité des distributeurs (reprise gratuite de l'ancien appareil lors de l'achat d'un nouveau) et des collectivités.

L'objectif fixé par la directive 2002/96/CE du 27 janvier 2003 est d'atteindre une collecte d'au minimum 4 kg/hab et par an à compter du 31 décembre 2006. Les DEEE étant encore collectés avec le tout-venant en déchèterie en 2004, l'objectif fixé par le PDEDMA pour les EPCI du département est de collecter au minimum 7 kg/hab et par an à l'horizon 2015.

Dans le cadre d'une convention passée avec les éco-organismes agréés (OCADE DEEE et Eco-systèmes dans le Morbihan), les EPCI morbihannais mettent en place progressivement des dispositifs de collecte des DEEE en lien avec l'organisation de la filière. La collecte des DEEE a ainsi débuté en 2008 dans le Morbihan. Début 2010, elle était mise en place sur la totalité du département.

En 2009, **1 917 tonnes** de DEEE ont été collectés (contre 540 t en 2008 et 186 en 2007) soit un ratio de **2,4 kg/hab**.

Bilan des données de collecte et de traitement

1. Quantités collectées

En 2009, un total de **476 025 tonnes** de déchets ménagers et assimilés a donc été collecté dans le Morbihan (voir figure 11) :

- 261 122 tonnes d'ordures ménagères (OM) : ordures ménagères résiduelles (OMR) et déchets recyclables,
- 214 903 tonnes de déchets collectés en déchèteries.

Cela représente un ratio de **606 kg/hab DGF** soit une diminution de 0,5% par rapport à 2008 (ratio 2008 calculé avec les données DGF 2009, cf. ODEM, 2010).

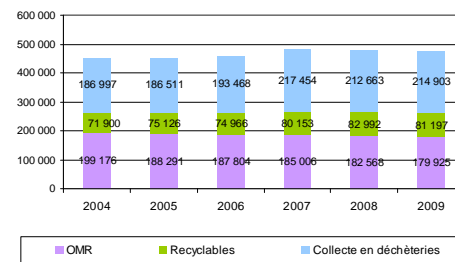


Figure 11: Evolution des quantités de déchets ménagers collectés dans le Morbihan (en tonnes)

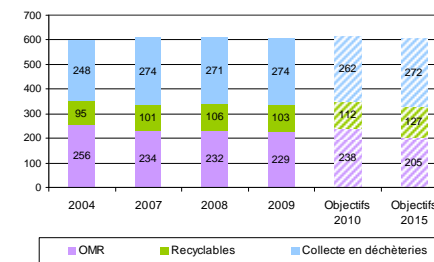


Figure 12 : Evolution des ratios moyens (en kg/hab) et rappel des objectifs du plan

Sources : GIRUS, 2006 ; Conseil général du Morbihan, 2007 ; ODEM, 2008, 2009 et 2010

2. Modes de traitement

Sur l'ensemble des déchets ménagers collectés, le principal mode de traitement est l'enfouissement :

- 148 517 tonnes sont stockées en centres de stockage de déchets non dangereux (CSDND),
- 48 044 tonnes sont stockées en centres de stockage de déchets inertes (CSDI),
- 2 380 tonnes de REFIOM (résidus d'épuration des fumées d'incinération des ordures ménagères) sont stockées en centre de stockage de déchets dangereux (CSDD) en dehors du département,
- 53 000 tonnes sont incinérées (dont 30 634 avec valorisation énergétique),
- 96 488 tonnes sont recyclées (valorisation matière),
- 108 894 tonnes suivent une valorisation organique (compostage ou broyage),
- 3 226 tonnes de gravats sont réutilisés en remblais.

Le taux de valorisation global est de 51,6% en 2009 (voir figure 13) contre 48,4% en 2008 (valorisation énergétique, matière et organique).

Objectifs PDEDMA 2015 :

- 58% de valorisation matière, organique et énergétique,
- 6 à 11% de réemploi des gravats,
- 31% d'élimination en CSDND, CSDI ou incinération sans valorisation énergétique.

Objectifs Grenelle :

- 35% de recyclage matière et organique d'ici 2012, 45% d'ici 2015. En 2009, il atteignait 44% dans le département.

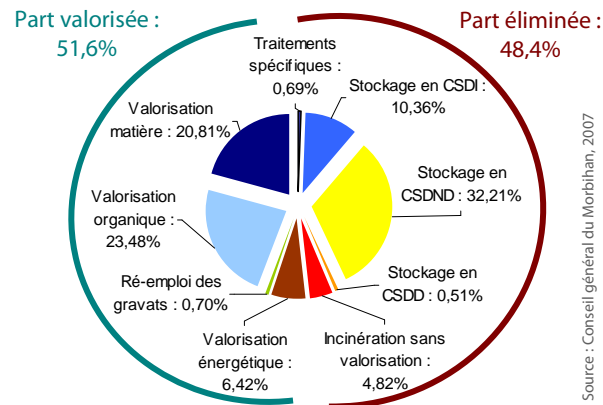


Figure 13 : Filières de traitement des déchets ménagers en 2009 et rappel des objectifs

Environ 59 000 tonnes de déchets sont enfouis en dehors du département en raison du manque de sites de traitement (voir carte 7). Les OMR sont ainsi principalement envoyées vers le site de Changé, en Mayenne.

En 2009, environ **222 100** tonnes de déchets ont été enfouis ou incinérés sans valorisation énergétique, soit une diminution de 7,5% par rapport à 2008 et de 15,4 % par rapport à 2004 (voir figure 14). Sur la même période (2004-2008) la quantité de déchets ménagers collectés a augmenté de 5% environ.

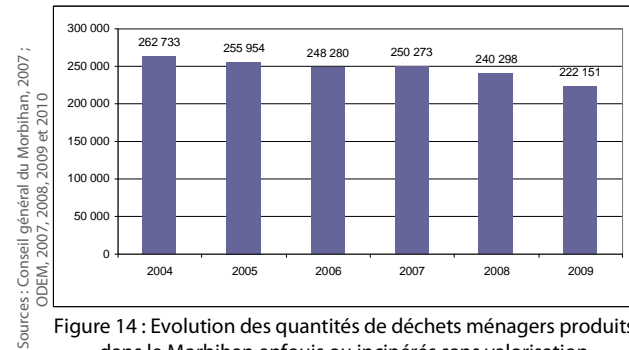
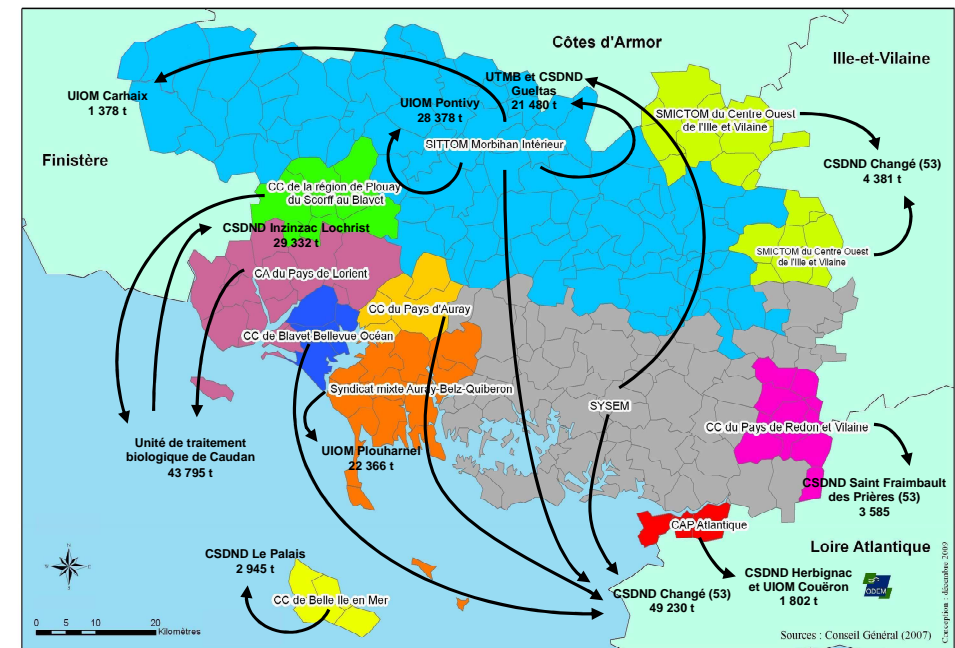


Figure 14 : Evolution des quantités de déchets ménagers produits dans le Morbihan enfouis ou incinérés sans valorisation énergétique (en tonnes)

Pour rappel, l'objectif fixé dans le plan d'action gouvernemental sur la gestion des déchets 2009-2012 est d'atteindre une diminution de 15% des quantités enfouies ou incinérées sans valorisation énergétique à l'horizon 2012.

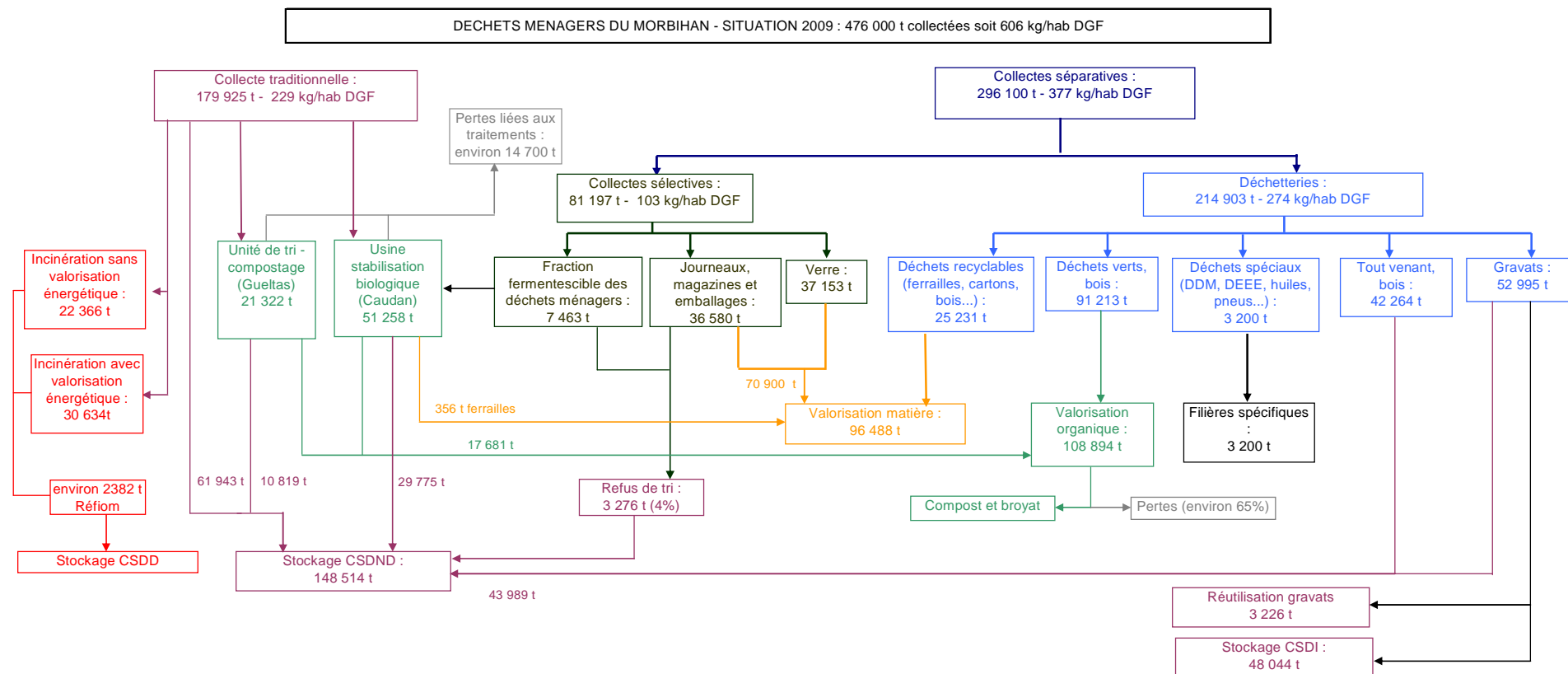
Carte 7 : Lieux de traitement des OMR en 2009



CSDND : Centre de Stockage de Déchets Non Dangereux ; UIOM : Unité d'Incinération des Ordures Ménagères ; UTMB : Unité de Tri Mécano Biologique

Le synoptique suivant résume les tonnages et le devenir des déchets ménagers et assimilés collectés dans le Morbihan en 2009.

Annexe 9 : Principales actions menées par les EPCI
Annexe 10 : Synoptique 2008



AVEC GRAVATS

	Elimination	Valorisation
Enfouissement CSDND	148 514	
Enfouissement CSDI	48 044	
Enfouissement CSDD	2 382	
Incinération	22 366	
Traitements spécifiques	3 200	
Valorisation énergétique		30 634
Valorisation organique		108 894
Valorisation matière		96 488
Réutilisation gravats		3 226
Total	224 506	239 242
%	48,4%	51,6%

HORS GRAVATS

	Elimination	Valorisation
Enfouissement CSDND	146 792	
Enfouissement CSDD	2 382	
Incinération	22 366	
Traitements spécifiques	3 200	
Valorisation énergétique		29 756
Valorisation organique		108 894
Valorisation matière		96 487
Total	174 740	235 137
%	42,6%	57,4%

Tonnages valorisés : 239 242 t soit 51,6%
(y compris valorisation énergétique)

Tonnages éliminés : 224 506 t soit 48,4 %

Le réseau départemental de prévention des déchets

Le réseau départemental de prévention des déchets contribue à la mise en œuvre du plan de prévention et de réduction des déchets. Il rassemble notamment des élus du Conseil général et leurs collaborateurs, des représentants d'EPCI exerçant la compétence collecte et traitement des déchets, des représentants d'associations de défense des consommateurs ou de protection de l'environnement, des représentants de l'Etat, des chambres consulaires...

En 2009, les actions suivantes ont notamment été menées par le réseau :

- organisation d'une journée technique sur la redevance incitative,
- opération de communication départementale à l'occasion de la Semaine de réduction des déchets,
- promotion des cadeaux dématérialisés dans le cadre de l'opération « Mon Noël éco-citoyen »,
- organisation de la campagne « Mon geste éco-citoyen : je bois l'eau du robinet ».

En 2010, les mêmes actions de communication ont été reconduites. La principale campagne départementale lancée au printemps s'intitulait « Mon geste éco-citoyen : je me sépare des produits dangereux ».

📄 Annexe 11 : Bilan des actions menées par le réseau de prévention en 2009

📄 Annexe 12 : Bilan des actions menées par le réseau de prévention en 2010

Retour sur la campagne 2009 « Mon geste éco-citoyen : je bois l'eau du robinet »

La campagne « Mon geste éco-citoyen : je bois l'eau du robinet », opération phare du réseau de prévention en 2009, a rassemblé différentes actions :

- journées de formation à destination des animateurs,
- animations programmées tout au long de l'année autour de 29 événements : semaine sur l'eau, bourse aux plantes, semaine du Golfe...
- dossier « Je bois l'eau du robinet » distribué dans tous les foyers morbihannais à travers le magazine du Conseil général,
- 9 EPCI, 7 communes, 5 syndicats de bassin versants, 2 syndicats intercommunaux d'alimentation en eau potable et une chambre consulaire ont participé à la campagne.

La campagne a reçu le prix Territoria de la communication en 2010 (décerné au niveau national pour les actions des collectivités).

En termes d'impacts sur le changement de pratique des consommateurs, on ne dispose pas de données suffisantes. Trois cantines ont cependant suspendu la consommation d'eau embouteillée et les magasins Biocoop du département ont également cessé la vente de bouteilles d'eau. Au niveau national, certaines grandes enseignes ont constaté une diminution de la vente de bouteille d'eau d'environ 7% (ADEME).



Synthèse au regard des objectifs du plan

Actions conduites en 2009 et 2010

Après une phase de préparation active en 2008, au cours du 1^{er} semestre 2009, le Département a signé officiellement les conventions s'appliquant du PDEDMA, à l'échelle de chaque EPCI de traitement (et avec les EPCI de collecte pour le SYSEM et le SITTOMMI) ayant leur siège dans le département. Chaque convention définit les soutiens techniques et financiers que le Département apporte en contrepartie des moyens que les EPCI s'engagent à mettre en œuvre pour atteindre les objectifs que le plan leur a fixés

Dans le même temps, le Conseil général a maintenu les dispositifs financiers qui avaient évolué en 2008 pour tenir compte des objectifs fixés dans le PDEDMA, en cohérence avec les 4 axes suivants :

- ▶ la prévention et la réduction à la source des déchets,
- ▶ l'organisation territoriale des moyens de collecte et de traitement, prenant appui sur les réalités locales,
- ▶ le choix des filières de collecte et de traitement, privilégiant notamment la valorisation biologique et la recherche de centre de stockage des déchets ultimes,
- ▶ le suivi du plan.

Actions conduites relativement à l'axe 1 : Prévention et réduction à la source

Cf. partie « Le réseau départemental de prévention des déchets »

Le département a appuyé le déploiement des programmes locaux de prévention formalisés entre les EPCI et l'ADEME. 5 EPCI avaient déjà contractualisé fin 2009.

Deux autres territoires ayant leur siège hors du département ont contractualisé en 2010 et des projets sont en cours sur le SITTO MMI et le sud-est du département.

Les EPCI ont maintenu leurs efforts en matière de communication de proximité en renforçant ou maintenant des postes d'ambassadeurs de prévention et de tri.

Les études d'optimisation des collectes conduites par plusieurs EPCI se sont poursuivies en 2009 et se sont prolongées sur les territoires de la Communauté de communes de Questembert et de la communauté de communes de Muzillac par des réflexions avancées relatives à la mise en place de la redevance incitative.

Actions conduites relativement à l'axe 2 : Organisation territoriale

L'organisation territoriale n'a pas évolué en 2009. Un poste de coordination, en partie en charge de la prévention des déchets, a été créé par le SITTO MMI en 2009.

En 2010, la situation de la communauté de communes du Pays d'Auray, devenue Auray Communauté, s'est régularisée avec l'adhésion des communes du canton de Pluvigner au syndicat mixte dont la dénomination devient Auray-Belz-Quiberon-Pluvigner.

La communauté de communes du Pays de Questembert a été étendue au périmètre du canton de Rochefort-en-Terre au 1^{er} janvier 2010. Cet EPCI a pris la compétence déchets en lieu et place du SIVOM des cantons de Questembert et Rochefort, qui a alors été dissous. La commune de Pleucadeuc a quitté ce territoire pour rejoindre la Communauté de communes du Val d'Oust et de Lanvaux

Notons que dans le cadre d'un nouveau marché signé avec le groupe Veolia, environ 50 % des OMR de la Communauté de communes de Blavet Bellevue-Océan sont éliminés dans l'incinérateur du Syndicat mixte ABQP depuis janvier 2010, cet outil étant exploité par le même opérateur Veolia.

Enfin, au 1^{er} janvier 2011, les communautés de communes du pays de Muzillac et du pays de la Roche Bernard ont fusionné pour donner naissance à Arc Sud Bretagne, qui exercera la compétence « collecte des déchets ménagers » et déléguera sa compétence traitement au SYSEM.

Actions conduites relativement à l'axe 3 : Filières de traitement

Au cours de l'année 2009, il n'y a pas eu d'évolution majeure. Les principales évolutions concernent :

- la société SITA qui a mis en exploitation industrielle l'unité de prétraitement mécano-biologique (UPMB) de son Ecopôle de Gueltas ;
- le Syndicat mixte ABQP qui a lancé différentes études d'optimisation relatives à la collecte, au transfert depuis les îles, aux déchèteries, ainsi qu'une étude de filières afin de préparer l'après 2015 (et l'arrêt probable de l'incinérateur de Plouharnel dans sa configuration actuelle).
- En 2010, le SYSEM a inauguré son nouveau centre de tri des ordures ménagères recyclables à Vannes, mis en exploitation à partir de mai 2010. Les travaux de création de son UPMB ont débuté à la même époque pour une ouverture du site prévue avant fin 2012.

Actions conduites relativement à l'axe 4 : Suivi, Information

Les EPCI ont été mobilisés pour poursuivre le transfert de données auprès de l'ODEM et du département. En 2010, une formation au progiciel SINOE mis à disposition par l'ADEME a de nouveau été organisée comme en 2008. Afin d'améliorer encore le suivi et l'observation des données, le département, avec les autres partenaires de l'ORDB, a décidé de mettre en place un nouveau mode opératoire qui devrait être opérationnel d'ici fin 2011.

L'ensemble des données relatives au PDEDMA et au suivi à l'échelle départementale sont accessibles sur le site internet www.morbihan.fr.

Tableau 3: Suivi des indicateurs et objectifs du plan

	Etat initial (2004)	Situation en 2008	Situation en 2009	Objectifs 2010	Objectifs 2015	Commentaires sur les objectifs	Tendance
Population DGF	754 100	785 295	785 295	800 600	841 800	Evaluation prospective de + 1 % par an	
Production individuelle d'OM (kg/hab)	351	338	333	350	332	Obj. de réduction maximale à la source, de + de tri et de valorisation	☺
Production départementale d'OM (tonnes)	264 700	265 560	261 122	280 200	279 200		
Production individuelle de déchets recyclables (kg/hab) (recyclables secs + FFOM)	94	106	103	111	126	Obj. de hausse modérée (+ de tri mais aussi de réduction à la source)	☹
Production départementale de déchets recyclables (tonnes) (recyclables secs + FFOM)	71 900	82 992	81 197	89 000	106 000		
Ratio par habitant emballages (kg/hab)	15	21	20	22	27		
Ratio par habitant papier – journaux (kg/hab)	22	28	26	27	29		
Ratio par habitant verre	48	48	47	53	58		
Ratio par habitant FFOM (kg/hab) (sur le département)	10	9	10	11	15	Obj. de + de tri sur Cap l'Orient et dev ^t . du compostage à domicile	
Production individuelle d'OMR avant pré-traitement	256	233	229	238	205	Obj. de réduction maximale	☺
Production départementale d'OMR (tonnes)	192 900	182 568	179 925	190 000	172 700		
Production individuelle déchèterie (kg/hab)	248	271	274	262	272	Obj. de hausse contenue : + de tri, réduction à la source, + d'apport de DDM	☹
Production départementale déchèteries (tonnes)	187 000	212 663	214 903	209 849	229 800		
Ratio par habitant déchets verts (kg/hab)	97	115	116	100	100	Obj. de contenir par des mesures de prévention	☹
Ratio par habitant tout venant (kg/hab)	56	55	54	60	60	Obj. de contenir par + de tri et + de valorisation	☺
Ratio par habitant inertes (kg/hab)	66	68	67	66	66		☺
Ratio par habitant ferrailles (kg/hab)	16	10	11	18	20	Hausse modérée : + de tri et prévention	☹

☺ Tendance favorable ☹ Tendance stable ☹ Tendance défavorable

.../...

.../...

	Etat initial(2004)	Situation en 2008	Situation en 2009	Objectifs 2010	Objectifs 2015	Commentaires sur les objectifs	Tendance
Ratio par habitant bois (kg/hab)	6	14	14	8	9	Hausse modérée : + de tri et prévention	☹
Ratio par habitant cartons (kg/hab)	6	6	7	10	15	Hausse avec + de tri, avec mesures de prévention	☺
Ratio par habitant déchets dangereux (kg/hab)	0,5	1	2	1 à 2	2	Hausse avec + de tri, avec mesures de prévention	☺
Ratio par habitant DEEE (kg/hab)	0	0,7	2		7	Hausse avec + de tri, avec mesures de prévention	☺
Taux de valorisation matière sur OM	23%	27,4%	27,2%	28%	32.5%	Obj. de hausse maximale	☺
Taux de valorisation organique sur OM	3%	2,5%	6,8%	13%	13%		
Taux global de valorisation sur OM	26%	29,9%	33,9%	41%	45.5%		
OMR incinérées (tonnes) :	52 600	54 619	52 999		55 500	Obj. de valorisation maximale des OMr incinérées	☹
- avec valorisation énergétique	29 700	31 675	30 603		27 100		
- sans valorisation énergétique	22 900	22 944	22 366		28 400		
OMR enfouies sans pré-traitement (tonnes)	132 401	84 442	61 259		8 300	Obj de pré-traiter systématiquement avant stockage (sauf Belle-Ile)	☺
OMR enfouies avec pré-traitement	0	31 124	39 993		63 200		
Ratio OMR incinérées ou stockées (kg/hab)	245	217	196		151	Obj. de réduire au plus bas	☺
Ratio déchets ménagers stockés ou incinérés sans valorisation énergétique (kg/hab)	348	306	282			Baisse maximale Objectif Grenelle : -15% d'ici 2015	☺

☺ Tendance favorable ☹ Tendance stable ☹ Tendance défavorable

Bilan du programme « Réussissons la réhabilitation des décharges en Bretagne »

Lancé en 1997 par l'ADEME et les 4 Conseils généraux de Bretagne, ce programme a pour objectif d'apporter aux collectivités une assistance technique et financière à la fermeture et la réhabilitation des décharges.

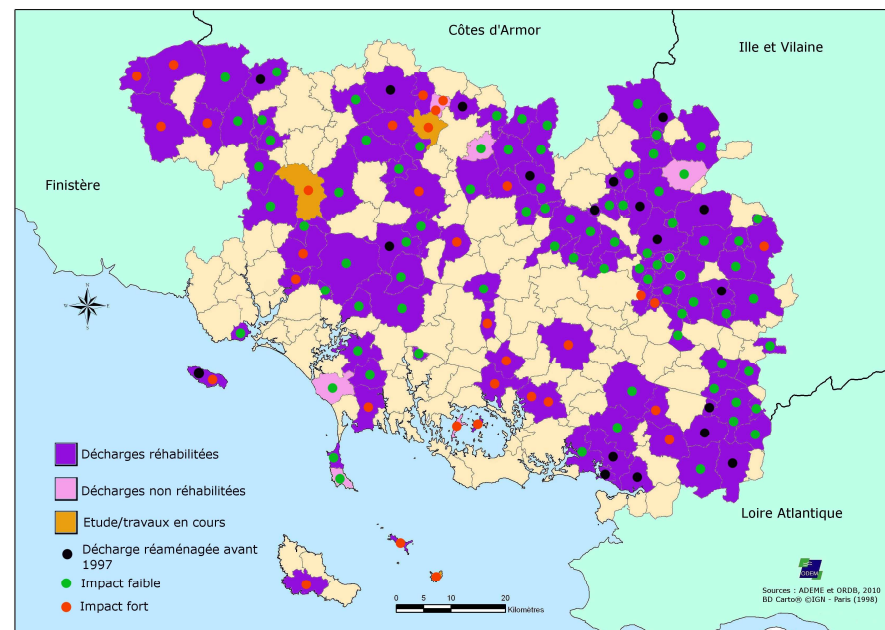
Un travail d'inventaire a été mené entre 1996 et 1998 afin de recenser les décharges et de les hiérarchiser en fonction de leur impact sur l'environnement et la santé publique. Une méthodologie d'étude et de réhabilitation a ensuite été élaborée afin d'encadrer techniquement et financièrement les opérations de réhabilitation menées par les collectivités. Après plus de 10 ans de fonctionnement des dispositifs d'accompagnement financiers de l'ADEME et du département, les partenaires de l'ORDB ont décidé de réaliser un bilan du programme.

Dans le Morbihan, 138 sites ont été identifiés (ADEME et ORDB, 2010) :

- 85 sites ayant un impact faible,
- 33 sites ayant un impact fort
- 20 sites réaménagés avant le début du programme.

Au 30 juin 2010, 108 décharges avaient été réhabilitées, 3 étaient en cours de réhabilitation et 7 n'avaient pas encore été réhabilitée ou déclarées comme telles (Cf. Carte 8).

Carte 8 : Etat de la réhabilitation des décharges dans le Morbihan en 2010



Bibliographie

ADEME et ORDB, 2010

Bilan du programme « Réussissons la réhabilitation des décharges en Bretagne » au 30 juin 2010. 6 p.

ANTEA, 2005

Réalisation d'enquêtes sur les déchets dans le Morbihan : collectes sélectives, déchèteries, traitement (mises à jour pour le département du Morbihan des enquêtes 2002 de l'ORDB).

Conseil Général du Morbihan. 57 p.

Conseil général du Morbihan, 2007

Plan départemental d'élimination des déchets ménagers et assimilés. 88 p.

GIRUS, 2006

Révision du PDEDMA du Morbihan : Actualisation de la situation – Analyse critique et synthèse.

Conseil Général du Morbihan. 152 p.

ODEM, 2007

Bilan déchets : La situation morbihannaise en 2005. 13 p.

ODEM, 2008

Bilan déchets : La situation morbihannaise en 2006. 17 p.

ODEM, 2009

Gestion des déchets ménagers : La situation morbihannaise en 2007. 42 p.

ODEM, 2010

Gestion des déchets ménagers : La situation morbihannaise en 2008. 44 p.

ORDB, 2002a

La gestion des ordures ménagères en Bretagne. Bilans régional et départementaux, activité 2001. 30 p.

ORDB, 2002b

Les collectes sélectives en Bretagne. Bilans régional et départementaux, activité 2002. 23 p.

Liste des abréviations utilisées

ADEME : Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie

CA : Communauté d'Agglomération

Cap L'Orient : Communauté d'Agglomération du Pays de Lorient

CC : Communauté de Communes

CSDI : Centre de Stockage de Déchets Inertes

CSDND : Centre de Stockage de Déchets Non Dangereux

CSDD : Centre de Stockage de Déchets Dangereux

DASRI : Déchets d'Activité de Soins à Risque Infectieux

DEEE : Déchets d'Équipements Électriques et Électroniques

EPCI : Établissement Public de Coopération Intercommunale

FFOM : Fraction Fermentescible des Ordures Ménagères

OM : Ordures Ménagères : ordures ménagères résiduelles + déchets recyclables

OMR : Ordures Ménagères Résiduelles

ORDB : Observatoire Régional des Déchets en Bretagne

PDEDMA : Plan Départemental d'Élimination des Déchets Ménagères et Assimilés

REFIOM : Résidus d'Épuration des Fumées d'Incinération d'Ordures Ménagères

SIRCOB : Syndicat Intercantonal de Répurgation du Centre-Ouest Bretagne

SITCOM MI : Syndicat Intercommunal de Transfert et de Traitement des Ordures Ménagères du Morbihan Intérieur

SIVOM : Syndicat Intercommunal à Vocations Multiples

SMICTOM : Syndicat Mixte Intercommunal de Traitement des Ordures Ménagères

SYSEM : Syndicat mixte du Sud Est du Morbihan

UIOM : Usine d'Incinération des Ordures Ménagères

UPMB : Unité de PréTraitement Mécano-Biologique

VIH : Virus de l'Immunodéficience Humaine

Liste des tableaux, cartes et figures

Carte 1 : EPCI et communes en charge de la collecte des déchets ménagers en 2009	3
Carte 2 : EPCI en charge du traitement des déchets ménagers en 2009.....	3
Carte 3 : Sites de traitement des déchets ménagers en 2009.....	4
Carte 4 : Quais de transfert et centres de tri des déchets en 2009.....	4
Carte 5 : Principaux sites de valorisation des déchets recyclables.....	6
Carte 6 : Déchèteries bretonnes labellisées au 1 ^{er} janvier 2010.....	7
Carte 7 : Lieux de traitement des OMR en 2009.....	10
Carte 8 : Etat de la réhabilitation des décharges dans le Morbihan en 2010.....	16
Figure 1 : Evolution de la population DGF dans le Morbihan (ancien et nouveau mode de calcul) et perspectives 2010 et 2015	3
Figure 2 : Evolution des tonnages d'OMR collectés en Morbihan	4
Figure 3 : Ratio de production d'OMR (en kg/hab) dans les 4 grands secteurs du Morbihan et moyenne départementale.....	5
Figure 4 : Traitement des OMR dans le Morbihan	5
Figure 5 : Evolution des quantités de déchets recyclables collectés en Morbihan.....	5
Figure 6 : Nature de la collecte sélective en 2008	5
Figure 7 : Ratios de collecte des déchets recyclables (en kg/hab) sur les 4 grands secteurs du Morbihan et moyenne départementale	6
Figure 8 : Evolution et nature des déchets collectés dans les déchèteries du Morbihan	7
Figure 9 : Ratios de collecte en déchèterie (en kg/hab) dans les 4 grands secteurs du Morbihan et moyenne départementale.....	7
Figure 10 : Modes de traitement des déchets collectés dans les déchèteries en 2008...8	
Figure 11 : Evolution des quantités de déchets ménagers collectés dans le Morbihan....9	
Figure 12 : Evolution des ratios moyens (en kg/hab) et rappel des objectifs du plan	9
Figure 13 : Filières de traitement des déchets ménagers en 2009 et rappel des objectifs	10
Figure 14 : Evolution des quantités de déchets ménagers produits dans le Morbihan enfouis ou incinérés sans valorisation énergétique	10
Tableau 1 : Ratios moyens des déchets collectés dans les déchèteries en 2008 et 2009	7
Tableau 2 : Collecte des DASRI en 2009.....	8
Tableau 3: Suivi des indicateurs et objectifs du plan	14

Annexes

ANNEXE 1 : Quantités d'ordures ménagères collectées en 2009	19
ANNEXE 2 : Fiches de suivi par EPCI	20
ANNEXE 3 : Traitement des Ordures Ménagères Résiduelles en 2009	27
ANNEXE 4 : Taux de refus par EPCI en 2009	28
ANNEXE 5 : Quantités collectées en déchèteries en 2009.....	29
ANNEXE 6 : Traitement des déchets collectés en déchèteries en 2009	30
ANNEXE 7 : Données compostage individuel en 2009.....	32
ANNEXE 8 : Cartographie des solutions de collecte des DASRI produits par les particuliers dans le Morbihan	33
ANNEXE 9 : Principales actions menées en 2009 par les EPCI.....	34
ANNEXE 10 : Synoptique 2008	35
ANNEXE 11 : Bilan des actions menées par le réseau Prévention en 2009	36
ANNEXE 12 : Bilan des actions menées par le réseau Prévention en 2010	39

ANNEXE 1 : Quantités d'ordures ménagères collectées en 2009

TONNAGES D'ORDURES MENAGERES RESIDUELLES ET COLLECTES SELECTIVES

EPCI	Population DGF 2009	OMR 2008 (tonnes)	OMR 2009 (tonnes)	Ratios OMR 2009 (kg/hab)	Collecte sélective 2009 (tonnes)								Ratios de collecte sélective 2009 (kg/hab)					
					Emballages	Verre	Papiers	Biodéchets et autres	Total 2009	Total CS 2008	Taux refus emballages	Taux refus papiers	Ratio emballages	Ratio Verre	Ratio PJM	Ratio biodéchets	Ratio Global	
SIVOM de Questembert et Rochefort en Terre	23 583	5 005	4 878	206,8	236	1 122	636	0	1 994	2 027			10,0	47,6	27,0		84,6	
Communauté d'agglomération du pays de Vannes	137 642	34 610	34 278	249,0	2 048	5 385	4 539	0	11 972	12 354			14,9	39,1	33,0		87,0	
Communauté de communes de Muzillac	19 245	5 490	5 456	283,5	303	1 146	446	0	1 895	1 969	15,2%		15,7	59,5	23,2		98,4	
CC du Pays de la Gacilly	11 457	2 367	2 367	206,6	287	577	286	0	1 150	1 135	0,7%	0,0%	25,1	50,4	25,0		100,4	
CC de la presqu'île de Rhuys	23 566	7 967	7 719	327,5	338	1 408	486	0	2 232	2 188	25,7%		14,3	59,7	20,6		94,7	
CC du Loc'h	12 455	2 636	2 575	206,7	231	515	299	0	1 045	1 006			18,5	41,3	24,0		83,9	
CC de la Roche Bernard	9 095	2 376	2 327	255,9	161	502	241	0	904	919			17,7	55,2	26,5		99,4	
SYSEM	237 043	60 451	59 061	249,2	3 791	10 668	6 955	0	21 191	21 598	13,4%		16,0	45,0	29,3		89,4	
Sittom MI	Communauté de communes du Val d'Oust et de Lanvaux	17 880	3 263	3 204	179,2	312	1 099	389	0	1 800	1 959	15,9%		17,4	61,4	21,8		100,7
	Communauté de communes du pays de Josselin	12 899	2 279	2 259	175,2	187	634	326	0	1 147	1 231	7,9%		14,5	49,2	25,2		88,9
	Communauté de communes du pays de Locminé	12 440	2 523	2 465	198,2	271	566	250	0	1 076	1 093	17,43%		21,8	44,7	20,1		86,5
	Communauté de communes du pays du roi Morvan (1)	28 548	6 350	6 208	217,5	341	1 233	522	0	2 096	2 189	13,50%	0,0%	11,9	43,2	18,3		73,4
	Communauté de communes du pays de Baud	14 821	3 234	3 178	214,4	186	805	318	0	1 309	1 367			12,5	54,3	21,5		88,3
	Saint Jean Brevelay Communauté (dont Moréac)	14 019	3 527	3 504	249,9	139	600	272	0	1 011	798			9,9	42,8	19,4		72,1
	Pontivy Communauté	47 093	10 861	10 458	222,1	384	2 097	1 062	0	3 543	3 535			8,2	44,5	22,6		75,2
	Communauté de communes de Ploërmel	16 229	3 521	3 473	214,0	388	752	517	0	1 657	2 150	8,37%		23,9	46,3	31,9		102,1
Total Sittom MI	163 929	35 558	34 753	212	1 870	7 541	3 590	0	13 639	14 323			11,4	46,0	21,9	0,0	83,2	
Communauté de communes Blavet Bellevue Océan	16 064	3 522	3 580	222,9	425	945	560	0	1 930	1 931	20,4%	3,9%	26,4	58,8	34,9		120,1	
Communauté de communes de Belle Ile en Mer	7 800	2 958	2 945	377,6	136	511	127	0	773	738			17,4	65,4	16,3		99,1	
Syndicat Mixte Auray Belz Quiberon	85 719	22 944	22 366	260,9	1 669	4 966	1 964	0	8 599	8 610			19,5	57,9	22,9		100,3	
CC du Pays d'Auray (4 communes)	14 260	3 286	3 268	229,2	219	782	408	0	1 409	1 455	14,9%		15,4	54,9	28,6		98,8	
CAP L'Orient	197 926	41 216	40 879	206,5	6 699	8 981	5 631	7 463	28 774	28 747	20,0%	5,0%	33,8	45,4	28,5	37,7	145,4	
Communauté de Communes de Plouay du Scorff au Blavet	13 206	2 721	2 770	209,8	183	645	285		1 113	1 229	3,4%		13,9	48,8	21,6		84,3	
SMICTOM du Centre Ouest de l'Ille et Vilaine (2)	24 979	4 376	4 381	175,4	493	1 017	600	0	2 109	2 201	13,7%	3,8%	19,7	40,7	24,0		84,4	
Communauté de communes du pays de Redon (2)	17 151	3 772	3 585	209,0	297	782	360	0	1 439	1 561			17,3	45,6	21,0		83,9	
CAP Atlantique (communes du 56)	7 218	1 765	1 802	249,7	127	315	193	0	635	598	24,06%		17,6	43,7	26,7		88,0	
Population DGF totale :	785 295																	

En bleu, les EPCI non morbihannais

	Collecte sélective						Total Collecte Sélective
	OMR	Ratios/hab	Emballages	Verre	PJM	Biodéchets	
Total 2009	179 925	229,1	15 908	37 153	20 672	7 463	81 197
Total 2008	182 568	232,5	16 351	37 310	22 175	7 156	82 992

	Ratios moyens en kg/hab DGF				
	Emballages	Verre	PJM	Biodéchets	Ratio CS
2009	20,3	47,3	26,3	9,5	103,4
2008	20,8	47,5	28,2	9,1	105,7

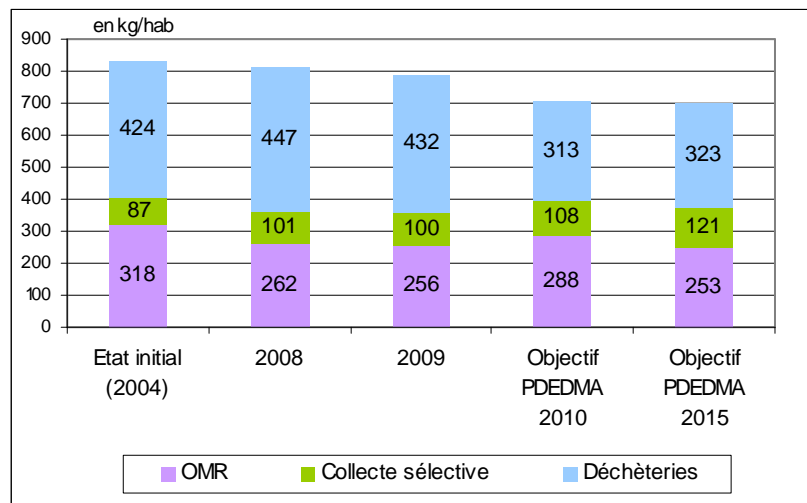
(1) y compris Gourin et Roudouallec
 (2) Calcul pour les communes du 56 à partir du ratio/hab global

ANNEXE 2 : Fiches de suivi par EPCI

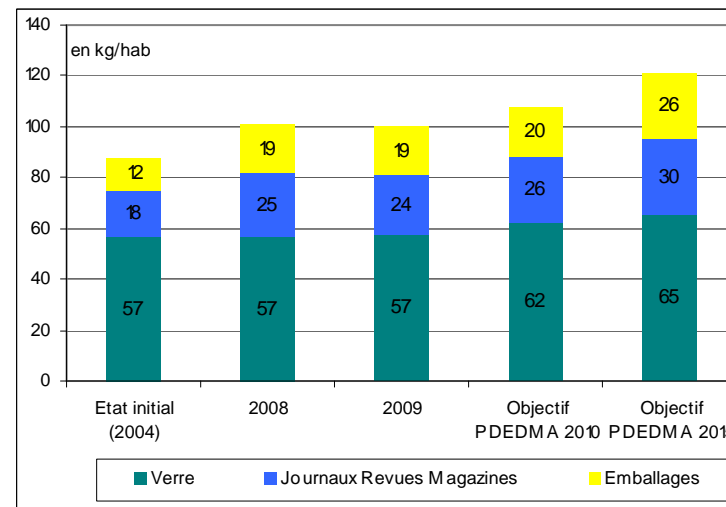
Territoire du sud du Morbihan :

Objectifs de collecte

Déchets ménagers



Collecte sélective



Syndicat mixte Auray Belz Quiberon + Communauté de communes du pays d'Auray

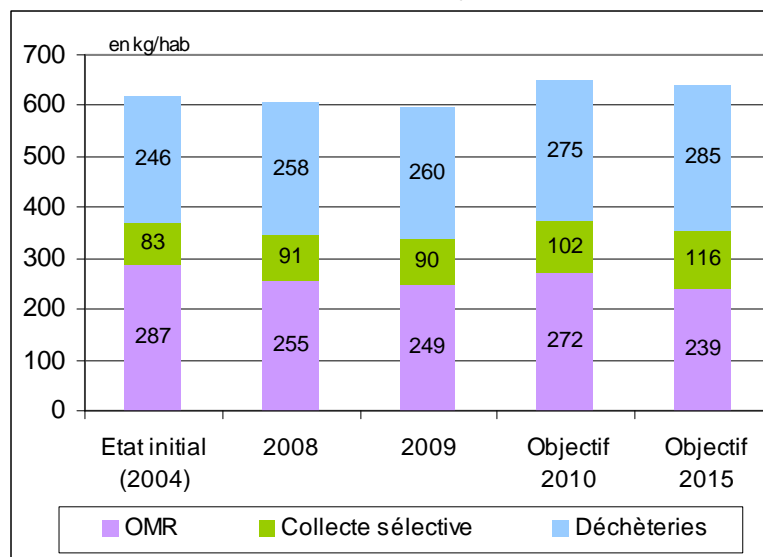
Syndicat mixte Auray Belz Quiberon + Communauté de communes du pays d'Auray

	Etat initial (2004)	2008	2009	Objectif PDEDMA 2010	Objectif PDEDMA 2015	Objectif Grenelle 2015
OMR	318	262	256	288	253	
Collecte sélective	87	101	100	108	121	
Total OM (en tonnes)	38 433	36 295	35 642			-7% par an
Déchèteries	424	447	432	313	323	
Verre	57	57	57	62	65	
Journaux Revues Magazines	18	25	24	26	30	
Emballages	12	19	19	20	26	
Taux de valorisation matière sur OM	21%	27,60%	28,0%	25%	30%	
Taux de valorisation matière/ organique sur déchets ménagers	32%	40,20%	42,4%			45%
OM à incinérer ou enfouir	30 444	26 261	25 666	30 396	28 973	
Encombrants à enfouir	7 557	7 936	7 879	6 022	6 375	
DMR à incinérer ou enfouir (hors gravats)	38 001	34 197	33 545			-15 %

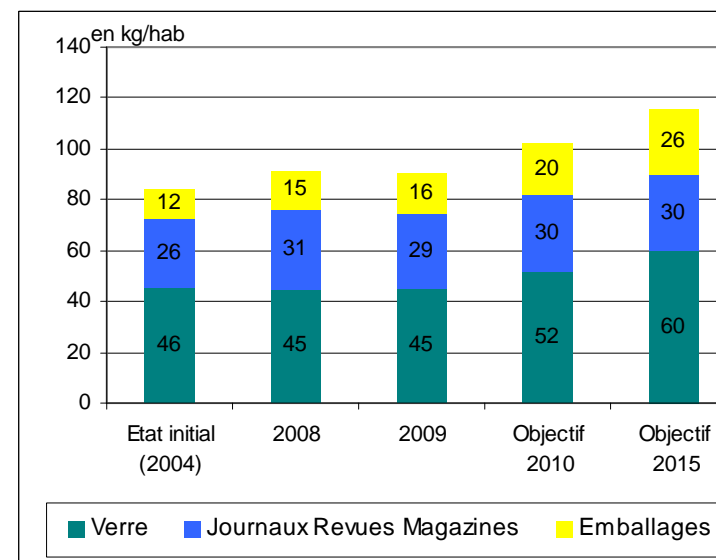
Territoire du SYSEM :

Objectifs de collecte

Déchets ménagers



Collecte sélective

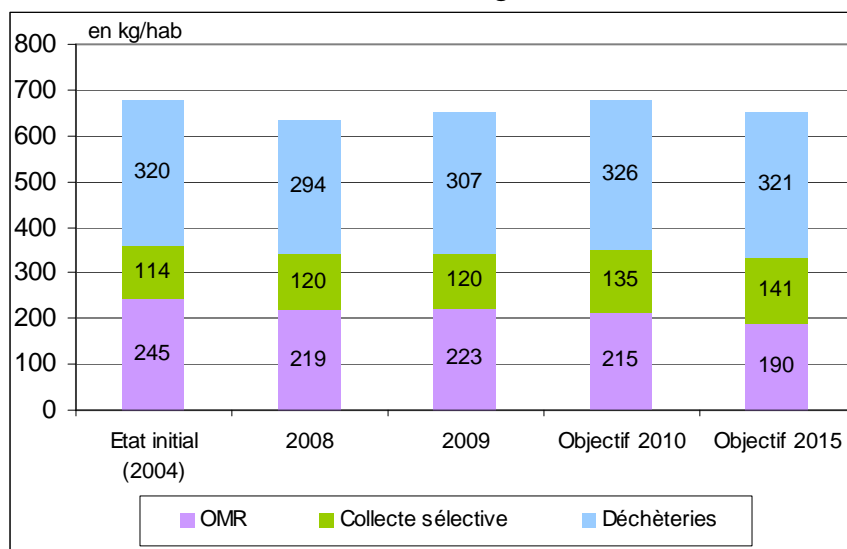


	Etat initial (2004)	2008	2009	Objectif 2010	Objectif 2015	Objectif Grenelle 2015
OMR	287	255	249	272	239	
Collecte sélective	83	91	90	102	116	
Total OM (en tonnes)	80 712	82 049	80 252			-7% par an
Déchèteries	246	258	260	275	285	
Verre	46	45	45	52	60	
Journaux Revues Magazines	26	31	29	30	30	
Emballages	12	15	16	20	26	
Taux de valorisation matière sur OM	22%	25,50%	25,7%	26%	31%	
Taux de valorisation organique sur OM	0%	0%	13%	27%	25%	
Taux de valorisation matière/ organique sur déchets ménagers	35%	39%	48%			45%
OM à enfouir	63 600	61 516	48 736	38 000	35 500	
Encombrants à enfouir	12 600	10 393	9 817	15 500	15 600	
DMR à incinérer ou enfouir (hors gravats)	72 200	71 909	58 553			-15 %

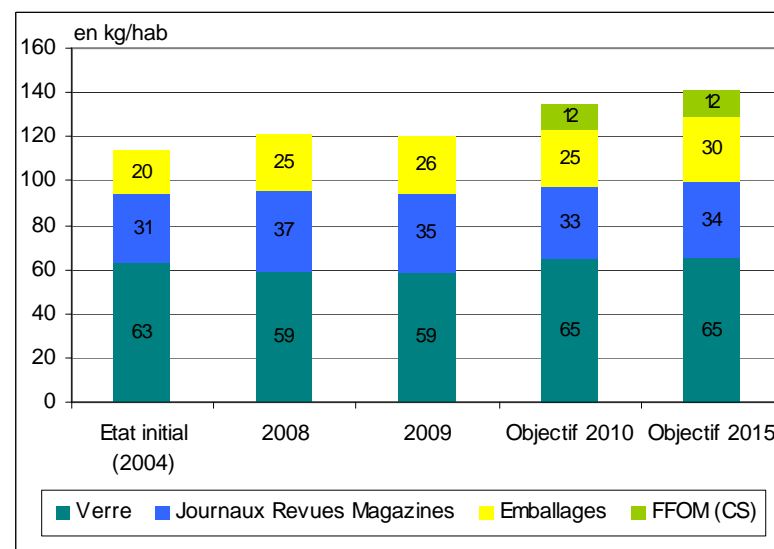
Territoire de la communauté de communes de Blavet Bellevue Océan :

Objectifs de collecte

Déchets ménagers



Collecte sélective

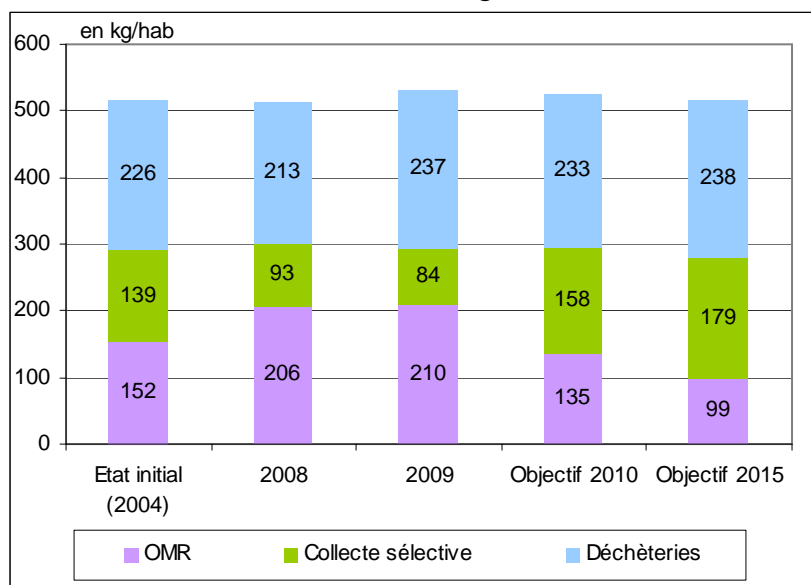


	Etat initial (2004)	2008	2009	Objectif 2010	Objectif 2015	Objectif Grenelle 2015
OMR	245	219	223	215	190	
Collecte sélective	114	120	120	135	141	
Total OM (en tonnes)	5 131	5 453	5 510			-7% par an
Déchèteries	320	294	307	326	321	
FFOM (CS)	0	0	0	12	12	
Verre	63	59	59	65	65	
Journaux Revues Magazines	31	37	35	33	34	
Emballages	20	25	26	25	30	
Taux de valorisation matière sur OM	30%	33,40%	33,0%	34%	37%	
Taux de valorisation organique sur OM	0%	0%	0,0%	3%	3%	
Taux de valorisation matière/ organique sur déchets ménagers	45%	46%	44,3%			45%
OM à enfouir	3 569	3 630	3 580	3 251	2 964	
Encombrants à enfouir	679	977	1 040	736	754	
DMR à incinérer ou enfouir (hors gravats)	4 248	4 607	4 620			-15 %

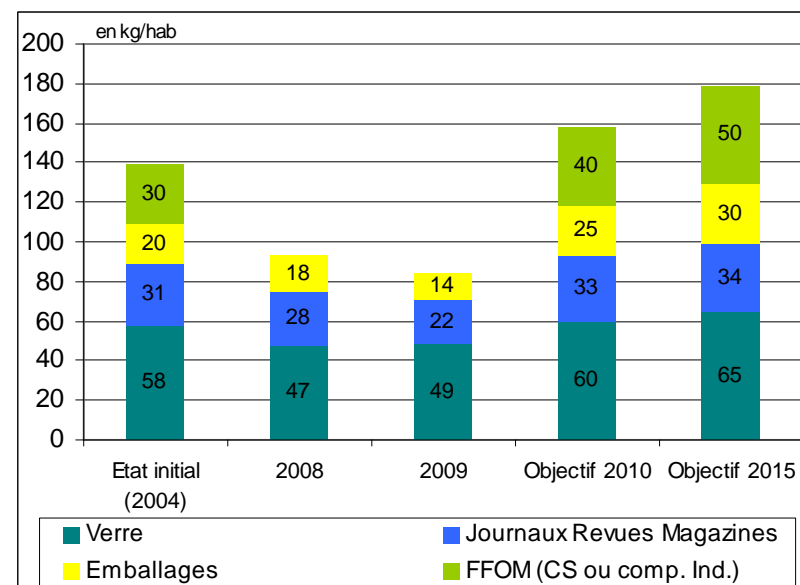
Territoire de la communauté de communes de la région de Plouay du Scorff au Blavet :

Objectifs de collecte

Déchets ménagers



Collecte sélective

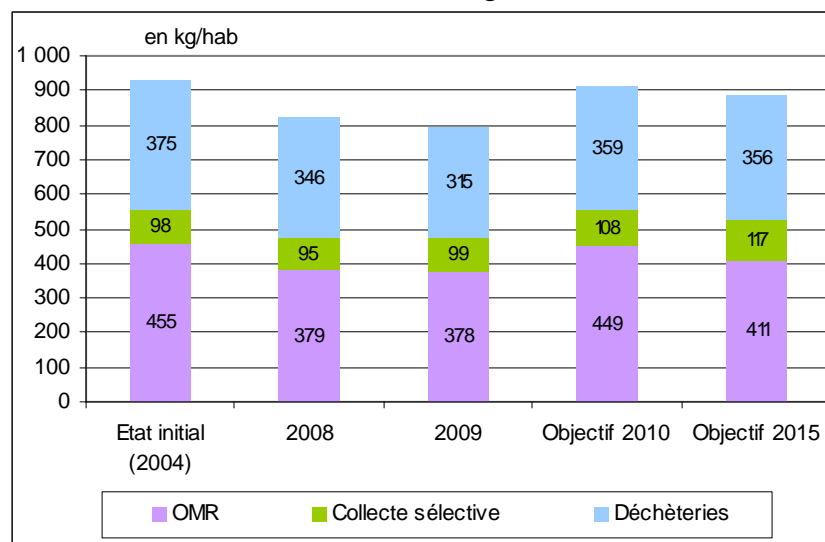


	Etat initial (2004)	2008	2009	Objectif 2010	Objectif 2015	Objectif Grenelle 2015
OMR	152	206	210	135	99	
Collecte sélective	139	93	84	158	179	
Total OM (en tonnes)	3 716	3 950	3 883			-7% par an
Déchèteries	226	213	237	233	238	
Verre	58	47	49	60	65	
Journaux Revues Magazines	31	28	22	33	34	
Emballages	20	18	14	25	30	
FFOM (CS ou comp. Ind.)	30	0	0	40	50	
Taux de valorisation matière sur OM	36%	31,10%	28,3%	40%	45%	
Taux de valorisation organique sur OM	10%	0%	0,0%	13%	17%	
Taux de valorisation matière/ organique sur déchets ménagers	54%	41,70%	39,6%			45%
DMR à incinérer ou enfouir (hors gravats)	2 432	2 781	2 667			-15 %

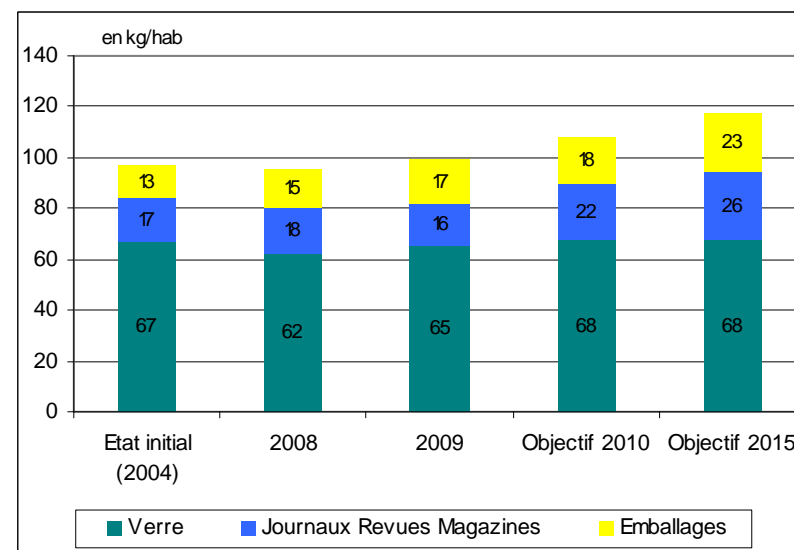
Territoire de la communauté de communes de Belle-Ile-en-Mer :

Objectifs de collecte

Déchets ménagers



Collecte sélective

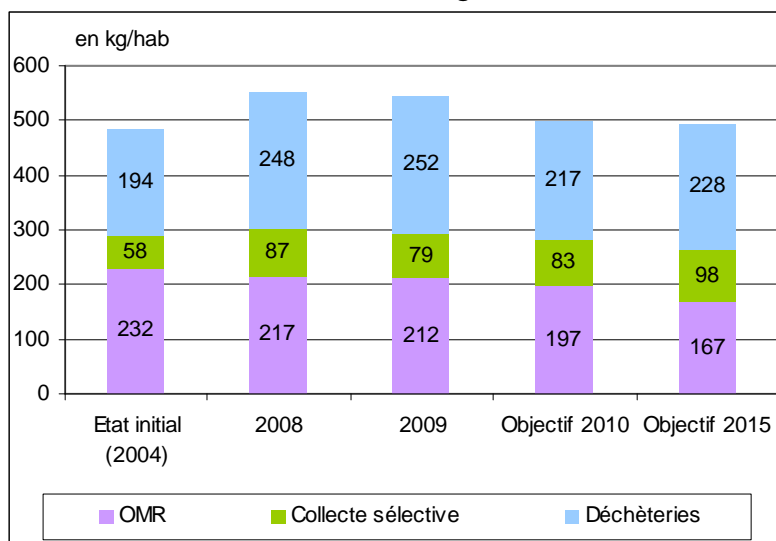


	Etat initial (2004)	2008	2009	Objectif 2010	Objectif 2015	Objectif Grenelle 2015
OMR	455	379	378	449	411	
Collecte sélective	98	95	99	108	117	
Total OM (en tonnes)	4 110	3 697	3 718			-7% par an
Déchèteries	375	346	315	359	356	
Verre	67	62	65	68	68	
Journaux Revues Magazines	17	18	16	22	26	
Emballages	13	15	17	18	23	
Taux de valorisation matière sur OM	17%	19,30%	20,8%	19%	21%	
Taux de valorisation matière/organique sur déchets ménagers	28%	35,00%	38,3%			45%
OM à enfouir	3 407	2 982	2 945	3 748	3 782	
Encombrants à enfouir	972	1 163	864	910	905	
DMR à incinérer ou enfouir (hors gravats)	4 379	4 145	3 809			-15 %

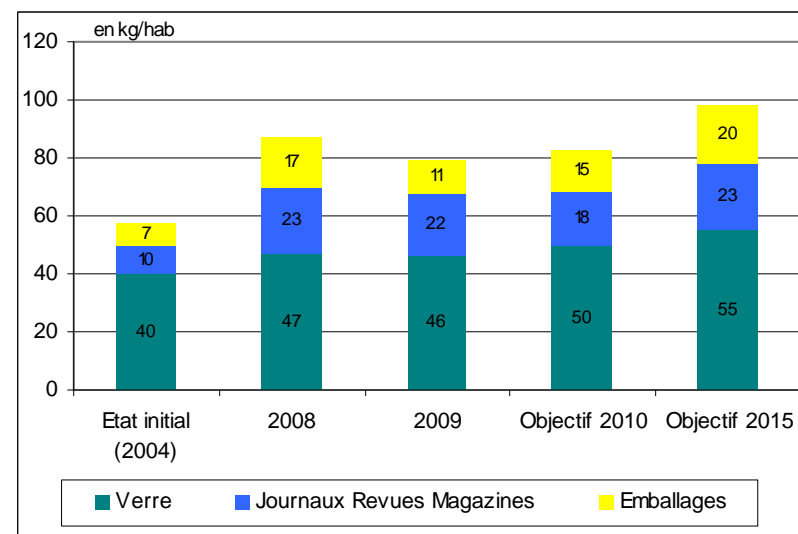
Territoire du SIT TOM MI :

Objectifs de collecte

Déchets ménagers



Collecte sélective

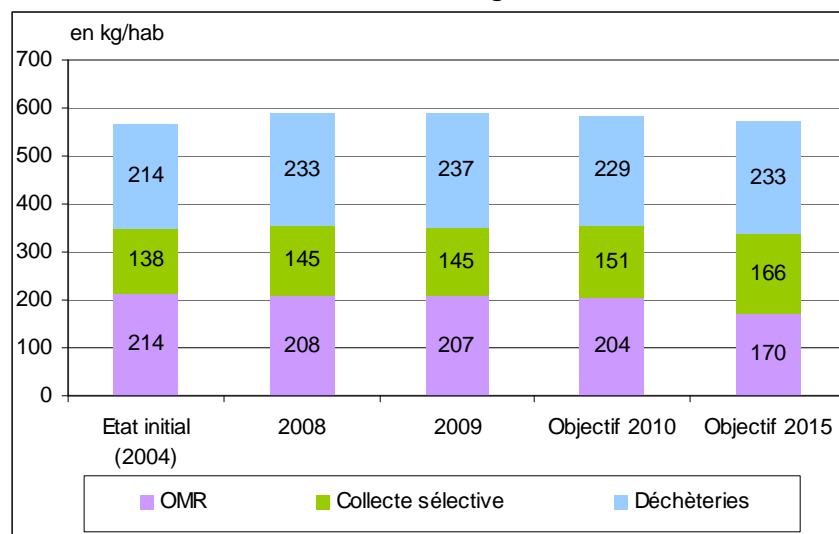


	Etat initial (2004)	2008	2009	Objectif 2010	Objectif 2015	Objectif Grenelle 2015
OMR	232	217	212	197	167	
Collecte sélective	58	87	79	83	98	
Total OM (en tonnes)	46 586	49 881	48 392			-7% par an
Déchèteries	194	248	252	217	228	
Verre	40	47	46	50	55	
Journaux Revues Magazines	10	23	22	18	23	
Emballages	7	17	11	15	20	
Taux de valorisation matière sur OM	19%	28,1	27,6%	29%	36%	
Taux de valorisation organique sur OM	0%	0%	0,0%	4%	4%	
Taux de valorisation matière/organique sur déchets ménagers	31%	38%	39,2%			45%
OM à enfouir	5 000	4 203	5 269	2 000	0	
Encombrants à enfouir	8 200	11 141	12 496	8 300	8 400	
DMR à incinérer ou enfouir (hors valorisation énergétique et gravats)	13 200	15 344	17 765			-15 %

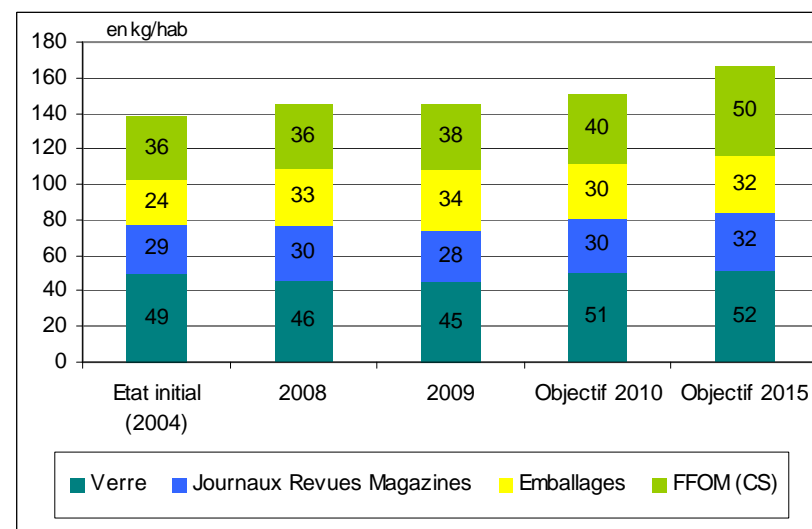
Territoire de CAP l'Orient :

Objectifs de collecte

Déchets ménagers



Collecte sélective



	Etat initial (2004)	2008	2009	Objectif 2010	Objectif 2015	Objectif Grenelle 2015
OMR	214	208	207	204	170	
Collecte sélective	138	145	145	151	166	
Total OM (en tonnes)	68 653	69 963	69 653			-7% par an
Déchèteries	214	233	237	229	233	
Verre	49	46	45	51	52	
Journaux Revues Magazines	29	30	28	30	32	
Emballages	24	33	34	30	32	
FFOM (CS)	36	36	38	40	50	
Taux de valorisation matière sur OM	28%	29%	28,1%	30%	33%	
Taux de valorisation organique sur OM	10%	9,30%	10,1%	11%	14%	
Taux de valorisation matière/ organique sur déchets ménagers	42%	42,90%	43,2%			45%
OM à enfouir	42 746	31 205	29 525	28 200	24 600	
Encombrants à enfouir	10 560	9 566	8 826	9 400	9 300	
DMR à incinérer ou enfouir (hors gravats)	53 306	40 771	38 351			-15 %

ANNEXE 3 : Traitement des Ordures Ménagères Résiduelles en 2009

TRAITEMENT DES ORDURES MENAGERES										
EPCI de collecte	EPCI de traitement	Tonnages entrants (1)	Lieu de traitement	Quantités traitées dans le département					hors département	
				CSDND (avec pré-traitement) (2)	CSDND (sans pré-traitement) (2)	Valorisation organique	Incinération	Valorisation énergétique	CSDND	Valorisation énergétique
SIVOM de Questembert et Rochefort en Terre	SYSEM	4 878	21 322t UTMB de Gueltas (environ 50% refus) et 37 544t CET2 Changé	10 661		10 661			37 544	
Communauté d'agglomération du pays de Vannes		33 735								
Communauté de communes de Muzillac		5 456								
CC du Pays de la Gacilly		2 367								
CC de la presqu'île de Rhuys		7 719								
CC du Loc'h		2 575								
CC de la Roche Bernard		2 327								
Communauté de communes du Val d'Oust et de Lanvaux	SITTOM MI	3 204	Incinération UIOM Pontivy	158				28 378	4 837	1 378
Communauté de communes du pays de Josselin		2 259								
Communauté de communes du pays du roi Morvan		6 213	Incinération UIOM Carhaix (Gourin et Roudouallec)							
Communauté de communes du pays de Locminé		2 465	Stockage au CET2 Changé							
Communauté de communes du pays de Baud		3 178								
Saint Jean Brevelay Communauté (dont Moréac)		3 504	Stockage au CET2 Gueltas							
Pontivy Communauté		10 458								
Communauté de communes de Ploërmel		3 473								
Communauté de communes Blavet Bellevue Océan		3 580	CET2 Changé						3 580	
Communauté de communes de Belle Ile en Mer		2 945	CET2 Chubiguer		2 945					
Syndicat Mixte Auray Belz Quiberon		22 366	Incinération UIOM Plouharnel				22 366			
CC du Pays d'Auray (4 communes)		3 269	CET2 Changé						3 269	
CAP L'Orient	CAP L'Orient	40 879	UTB Caudan (diminution environ 30%) CSDND Inzinzac Lochrist	27 332						
Communauté de Communes de Plouay du Scorff au Blavet		2916		2 000						
SMICTOM du Centre Ouest de l'Ille et Vilaine (3)		4 381	CET2 Changé						4 381	
Communauté de communes du pays de Redon (3)		3 585	CET2 de Saint Fraimbault des Prières (Mayenne)						3 585	
CAP Atlantique		1 802	CET2 Herbignac et UIOM Couëron						960	847
En bleu, les EPCI non morbihannais			TOTAL	39 993	3 103	10 661	22 366	28 378	58 156	2 225
Tonnages DMA traités en 2009		179 533								

De légers écart peuvent exister entre les tonnages entrants, les données de collecte et les tonnages traités en raison de la collecte de DIB avec les déchets ménagers ou du stockage de déchets

	MORBIHAN			HORS MORBIHAN		TOTAL	Pertes liées aux traitements
	Traitement thermique	Valorisation énergétique	Enfouissement	Valorisation organique	Enfouissement		
Traitement des OMR 2009 (en tonnes)	22 366	28 378	43 096	10 661	58 156	2 225	14 652
	13,6%	17,2%	26,1%	6,5%	35,3%	1,3%	100,0%
	104 501			60 381			

(1) Tonnages déclarés par l'EPCI de traitement

(2) stabilisation ou tri mécano biologique

(3) Calcul pour les communes du 56 à partir du ratio/hab global

ANNEXE 4 : Taux de refus par EPCI en 2009

TAUX DE REFUS PAR EPCI

EPCI de collecte	EPCI de traitement si différent	Emballages (en tonnes)			Papier Journaux Magazines (en tonnes)			Verre (en tonnes)	
		Tonnages collectés	Refus de tri	Devenir refus de tri	Tonnages collectés	Refus de tri	Devenir refus de tri	Tonnages collectés	Refus de tri
SIVOM de Questembert et Rochefort en Terre	SYSEM	236	27	Tri-vannes puis CSDND Gueltas	636			1 122	
Communauté d'agglomération du pays de Vannes		2 048	327		4 539			5 385	
Communauté de communes de Muzillac		303	46		446			1 146	
CC du Pays de la Gacilly		287	2		286	0		577	0
CC de la presqu'île de Rhuys		338	87		486			1 408	
CC du Loc'h		231	26		299			515	
CC de la Roche Bernard		161	17		241	0		502	0
TOTAL SYSEM		3 791	511		6 955	20		10 668	
Communauté de communes du Val d'Oust et de Lanvaux	SITTOM MI	312	59	Incinération ou CET 2 Morbihan	389		Incinération ou CET 2 Morbihan	1 099	
Communauté de communes du pays de Josselin		187	41		326	Cf. refus emb.		634	
Communauté de communes du pays de Locminé		271	47		250			556	
Communauté de communes du pays du roi Morvan (1)		341	45		522	0		1 233	
Communauté de communes du pays de Baud		186			318			805	
Saint Jean Brevelay Communauté (dont Moréac)		139	12		272			600	
Pontivy Communauté		384			1 062			2 097	
Communauté de communes de Ploërmel		388	71		517			752	
TOTAL SITTOM MI		2 207	274		3 590	0		7 541	
Communauté de communes Blavet Bellevue Océan		425	87	CET 2 Changé	560	22	CET 2 Changé	945	
Communauté de communes de Belle Ile en Mer		136		CET2	127		CET2	511	
Syndicat Mixte Auray Belz Quiberon		1 669		Incinération	1 964		Incinération	4 966	
CC du Pays d'Auray (4 communes)		219	32		408			782	
CAP L'Orient (2)		6 699	1 750	CSDND Inzinzac Lochrist	5 631	Cf. refus emb.	CET 2 morbihan	8 981	
Communauté de Communes de Plouay du Scorff au Blavet		183	16	Tri-vannes puis CSDND Gueltas	285	Cf. refus emb.	CET 2 morbihan	645	
SMICTOM du Centre Ouest de l'Ille et Vilaine		493	68	CET 2 Changé	600	23	CET 2 Changé	1 017	
Communauté de communes du pays de Redon		297		CET 2 mayenne	360		CET 2 mayenne	782	
CAP Atlantique		127	31	Valorisation énergétique	193			315	

En bleu, les EPCI non morbihannais

Total refus emballages	2 768
Refus biodéchets (Cap l'Orient)	443

Total refus PJM	65
-----------------	----

(1) Hors Gourin et Roudouallec

(2) dont une partie des refus de tri de la communauté de communes de Plouay du Scorff au Blavet

Total refus	3 276
--------------------	--------------

Traitement

CSDND 56	CSDND hors 56	Incinération	Val énergétique
3 121	155	0	31

ANNEXE 5 : Quantités collectées en déchèteries en 2009

TONNAGES COLLECTES EN DECHETERIES

		Déchèteries 2009 (tonnes)												
EPCI	Population DGF 2009	Ferrailles	Végétaux	Gravats	Tout venant	Cartons	Bois	Déchets dangereux (3)	DEEE	Autres (4)	Total 2009	Déchèterie 2008	Ratio Déchèteries 2009 (kg/hab DGF)	
SYSEM	SIVOM de Questembert et Rochefort en Terre	23 583	313	1 839	2 456	719	264	366	43	126	0	6 126	6 067,8	259,8
	Communauté d'agglomération du pays de Vannes	137 642	1 385	12 489	5 666	4 500	808	2 175	231	455	32	27 741	29 016,0	201,5
	Communauté de communes de Muzillac	19 245	388	4 667	1 308	1 531	241	0	58	115	0	8 309	6 950,2	431,7
	CC du Pays de la Gacilly	11 457	113	568	496	418	35	156	19	0	0	1 804	1 761,0	157,5
	CC de la presqu'île de Rhuys	23 566	189	6 791	2 940	1 384	218	652	71	158	0	12 402	12 799,0	526,3
	CC du Loc'h	12 455	203	1 511	922	961	104	0	24	0	5	3 730	3 531,0	299,5
	CC de la Roche Bernard	9 095	106	506	290	304	96	149	17	48	0	1 516	1 146,0	166,7
Total SYSEM	237 043	2 697	28 370	14 078	9 817	1 766	3 498	463	902	37	61 628	61 271	260,0	
Sittom MI	Communauté de communes du Val d'Oust et de Lanvaux	17 880	244	1 837	970	796	114	304	20	131		4 417	3 969,7	247,0
	Communauté de communes du pays de Josselin	12 899	185	1 352	581	658	82	112	20	95	1	3 086	3 368,4	239,2
	Communauté de communes du pays de Locminé	12 440	221	1 706	996	964	149	55	35	64	0	4 190	3 938,0	336,8
	Communauté de communes du pays du roi Morvan (1)	28 548	512	2 144	1 411	1 899	148	162	37	63	0	6 376	6 087,0	223,3
	Communauté de communes du pays de Baud	14 821	63	1 363	789	1 327	102	0	29	85	0	3 757	3 489,8	253,5
	Saint Jean Brevelay Communauté	14 019	239	862	668	732	95	0	12	0	0	2 607	2 382,5	186,0
	Pontivy Communauté	47 093	291	4 499	1 725	2 764	474	200	89	209		10 251	10 448,0	217,7
	Communauté de communes de Ploërmel	16 229	328	3 764	722	1 631	114	85	38	0	0	6 681	6 907,3	411,7
Total Sittom MI	163 929	2 082	17 526	7 861	10 771	1 278	918	281	646	1	41 364	40 591	252,3	
Communauté de communes Blavet Bellevue Océan	16 064	212	2 284	1 056	1 040	121	193	30	0	2	4 938	4 727,7	307,4	
Communauté de communes de Belle Ile en Mer	7 800	260	932		864	122	280				2 459	2 700,0	315,2	
Syndicat Mixte Auray Belz Quiberon	85 719	485	18 962	10 668	6 707	1 123	1 783	73	0	0	39 802	40 921,3	464,3	
CC du Pays d'Auray (4 communes)	14 260	50	809	1 037	1 172	99	148	13	69	0	3 397	3 738,6	238,2	
CAP L'Orient	197 926	2 155	17 311	13 879	8 826	988	3 273	327	125	0	46 884	46 205,0	236,9	
Communauté de Communes de Plouay du Scorff au Blavet	13 206	236	1 029	788	651	121	292	10	0	0	3 127	2 818,0	236,8	
SMICTOM du Centre Ouest de l'île et Vilaine (2)	24 979	211	600	584	651	83	236	34	122		2 522	2 619,9	101,0	
Communauté de communes du pays de Redon (2)	17 151	293	1 846	1 350	1 278	100	36	0	0	0	4 903	4 196,7	285,9	
CAP Atlantique (2)	7 218	54	1 386	1 693	452	33	197	11	53	0	3 879	2 873,6	537,5	
En bleu, les EPCI non morbihannais														
		Ferrailles	Végétaux	Gravats	Tout venant	Carton	Bois	Déchets dangereux	DEEE	Autres	Total 2009	Total 2008	Ratio Moyens	
2009		8 735	91 057	52 995	42 230	5 833	10 854	1 242	1 917	39	214 903		273,7	
2008		7 972	90 366	53 583	43 524	4 783	10 811	1 019	540	66		212 662,7	270,8	

(1) y compris Gourin et Roudouallec

(2) Déchèteries du Morbihan

(3) DMS, batteries, huiles mécaniques, aérosols, néons, piles, peintures, emballages...

(4) Textiles, huiles végétales, pneus, non précisés.

ANNEXE 6 : Traitement des déchets collectés en déchèteries en 2009

TRAITEMENT DES DECHETS COLLECTES DANS LES DECHETERIES

EPCI de collecte	Nbre déchèteries (écostations)	TYPE TRAITEMENT								
		Ferrailles	Végétaux	Gravats	Tout venant	Cartons	Bois	Déchets dangereux (1)	DEEE	Autres
SIVOM de Questembert et Rochefort en Terre	1 (3)	Valorisation matière	Broyage/ épandage	CET 3	CET2	Valorisation matière (rejoignent les emballages CS)	Valorisation matière	Traitement spécifique	Traitement spécifique	
Communauté d'agglomération du pays de Vannes	8 (1)	Valorisation matière	Compostage	CET 3	CET2	Valorisation matière	Valorisation matière	Traitement spécifique	Traitement spécifique	
Communauté de communes de Muzillac	3 (1)	Valorisation matière	Compostage	CET 3	CET2 56	Valorisation matière		Traitement spécifique	Traitement spécifique	
CC du pays de la Gacilly	1	Valorisation matière	Compostage	Remblais	CET2	Valorisation matière	valorisation organique	Traitement spécifique	Traitement spécifique	
CC de la presqu'île de Rhuys	3 (2)	Valorisation matière	Compostage	CET 3	CET2	Valorisation matière	Valorisation matière	Traitement spécifique	Traitement spécifique	
CC du Loc'h	1	Valorisation matière	Compostage	CET 3	CET2	Valorisation matière (rejoignent les emballages CS)		Traitement spécifique		
CC de la Roche Bernard	1	Valorisation matière	Broyage/ épandage	CET 3	CET2 56	Valorisation matière	Valorisation matière	Traitement spécifique	Traitement spécifique	
Communauté de communes du Val d'Oust et de Lanvaux	2	Valorisation matière	Compostage	CET 3	CET2	Valorisation matière	Valorisation matière	Traitement spécifique	Traitement spécifique	
Communauté de communes du pays de Josselin	1 (2)	Valorisation matière	Compostage	CET 3	CET2 56	Valorisation matière	Valorisation matière	Traitement spécifique	Traitement spécifique	
Communauté de communes du pays de Locminé	2	Valorisation matière	Compostage	CET3	CET2	Valorisation matière	Valorisation matière (1 déchèterie)	Traitement spécifique	Traitement spécifique	DASRI : incinération
Communauté de communes du pays du roi Morvan	3 (3)	Valorisation matière	Compostage	CET 3 hors 56	CET2	Valorisation matière	Valorisation matière	Traitement spécifique	Traitement spécifique	
Communauté de communes du pays de Baud	2	Valorisation matière	Compostage	CET 3	CET2	Valorisation matière		Traitement spécifique	Traitement spécifique	
Saint Jean Brevelay Communauté	1	Valorisation matière	Compostage	CET2	CET2	Valorisation matière		Traitement spécifique	Traitement spécifique	
Pontivy Communauté	7	Valorisation matière	Compostage	CET 2 56	CET 2 56	Valorisation matière	Valorisation matière	Traitement spécifique		
Communauté de communes de Ploërmel	1	Valorisation matière	Compostage	CET 3	CET2	Valorisation matière	Valorisation matière	Traitement spécifique	Traitement spécifique	
Communauté de communes Blavet Bellevue Océan	1	Valorisation matière	Compostage	CET3 56	CET2 56	Valorisation matière	Valorisation matière	Traitement spécifique		
Communauté de communes de Belle Ile en Mer	1	Valorisation matière	Broyage/ épandage	Remblais	CET2 56	Valorisation matière	valorisation matière	Traitement spécifique		
Syndicat Mixte Auray Belz Quiberon	5	Valorisation matière	Compostage	CET3	CET2 56	Valorisation matière	Valorisation matière	Traitement spécifique		
CC du Pays d'Auray (4 communes)	1	Valorisation matière	Compostage	Réutilisation	CET 2	Valorisation matière	Valorisation matière	Traitement spécifique	Traitement spécifique	
CAP L'Orient	11	Valorisation matière	Compostage	CET3	CET2	Valorisation matière	Valorisation matière	Traitement spécifique	Traitement spécifique	
Communauté de Communes de Plouay du Scorff au Blavet	2	Valorisation matière	Compostage	CET 3 56	CET2 56	Valorisation matière	Valorisation matière	Traitement spécifique		
SMICTOM du Centre Ouest de l'Ille et Vilaine (2)	2	Valorisation matière	Compostage	CET 3	CET2 hors 56	Valorisation matière	Valorisation matière	Traitement spécifique	Traitement spécifique	
Communauté de communes du pays de Redon (2)	2	Valorisation matière	Broyage/ épandage	CET 3 56	CET2 hors 56	Valorisation matière		Traitement spécifique		
CAP Atlantique (2)	1	Valorisation matière	Broyage / compostage	CET 2 hors 56	CET2 56	Valorisation matière	CET2 / Valorisation matière	Traitement spécifique	Traitement spécifique	

En bleu, les EPCI non morbihannais

(1) DMS, batteries, huiles mécaniques, aérosols, néons, piles, peintures, emballages...

(2) Déchèteries du Morbihan

TRAITEMENT DES DECHETS COLLECTES DANS LES DECHETERIES (tonnes)

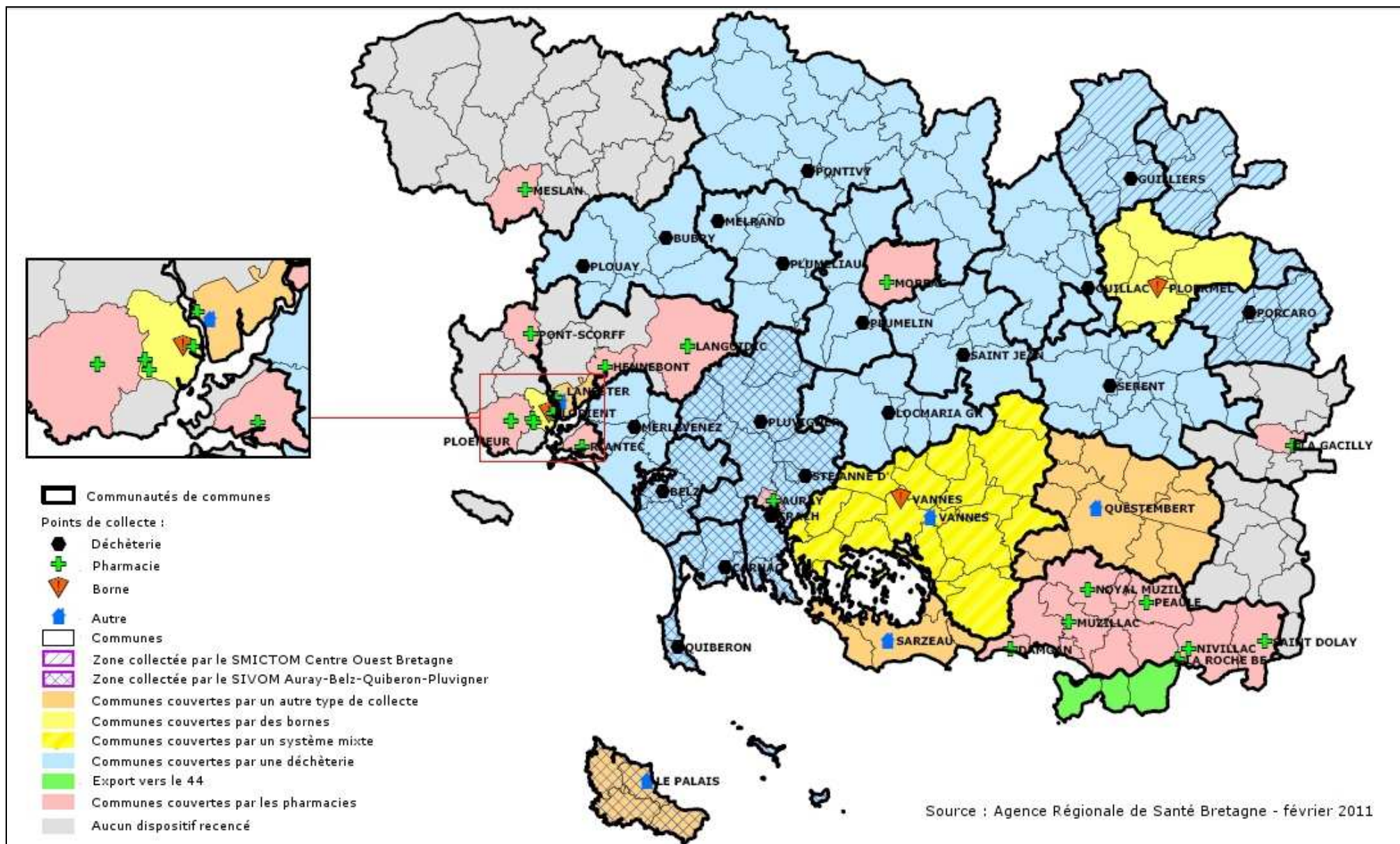
EPCI de collecte	Tonnages enfouis Centres Stockage				Réutilisation gravats	Valorisation organique	Valorisation matière	Traitement spécifique	Total
	type 2 56	type 2 hors 56	gravats CET type 3	CET type 3 hors 56					
SIVOM de Questembert et Rochefort en Terre	719		2 456			1 839	943	169	6 126
Communauté d'agglomération du pays de Vannes	4 500		5 666			12 489	4 368	718	27 741
Communauté de communes de Muzillac	1 531		1 308			4 667	629	174	8 309
CC du pays de la Gacilly	418				496	724	148	19	1 805
CC de la presqu'île de Rhuys	1 384		2 940			6 791	1 059	229	12 403
CC du Loc'h	961		922			1 511	307	29	3 730
CC de la Roche Bernard	304		290			506	351	65	1 516
Communauté de communes du Val d'Oust et de Lanvaux	796		970			1 837	662	151	4 416
Communauté de communes du pays de Josselin	658		581			1 352	379	116	3 086
Communauté de communes du pays de Locminé	964		996			1 706	425	99	4 190
Communauté de communes du pays du roi Morvan	1 899			1 411		2 144	822	100	6 376
Communauté de communes du pays de Baud	1 327		789			1 363	164	114	3 757
Saint Jean Brevelay Communauté	732		668			862	334	12	2 608
Pontivy Communauté	4 489					4 499	965	298	10 251
Communauté de communes de Ploërmel	1 631		722			3 764	527	38	6 682
Communauté de communes Blavet Bellevue Océan	1 040		1 056			2 284	526	32	4 938
Communauté de communes de Belle Ile en Mer	864					932	662		2 458
Syndicat Mixte Auray Belz Quiberon	6 707		10 668			18 962	3 391	73	39 801
CC du Pays d'Auray (4 communes)	1 172				1 037	809	297	82	3 397
CAP L'Orient	8 826		13 879			17 311	6 416	452	46 884
Communauté de Communes de Plouay du Scorff au Blavet	651		788			1 029	649	10	3 127
SMICTOM du Centre Ouest de l'Ille et Vilaine (1)		651		584		600	530	156	2 521
Communauté de communes du pays de Redon (1)		1 314	1 350			1 846	393		4 903
CAP Atlantique (1)	452				1 693	1 386	284	64	3 879
									214 903

(1) Déchèteries du Morbihan

En bleu, les EPCI non morbihannais

	Gravats				Réutilisation gravats	Valorisation organique	Valorisation matière	Traitement spécifique	TOTAL
	CET 2	CET2 hors 56	CET type 3	CET type 3 hors 56					
Total 2009 (en tonnes)	42 024	1 965	46 049	1 995	3 226	91 213	25 231	3 200	214 903
Total 2008 (en tonnes)	41 267	2 818	51 576		2 006	90 514	22 855	1 625	212 661

ANNEXE 8 : Cartographie des solutions de collecte des DASRI produits par les particuliers dans le Morbihan

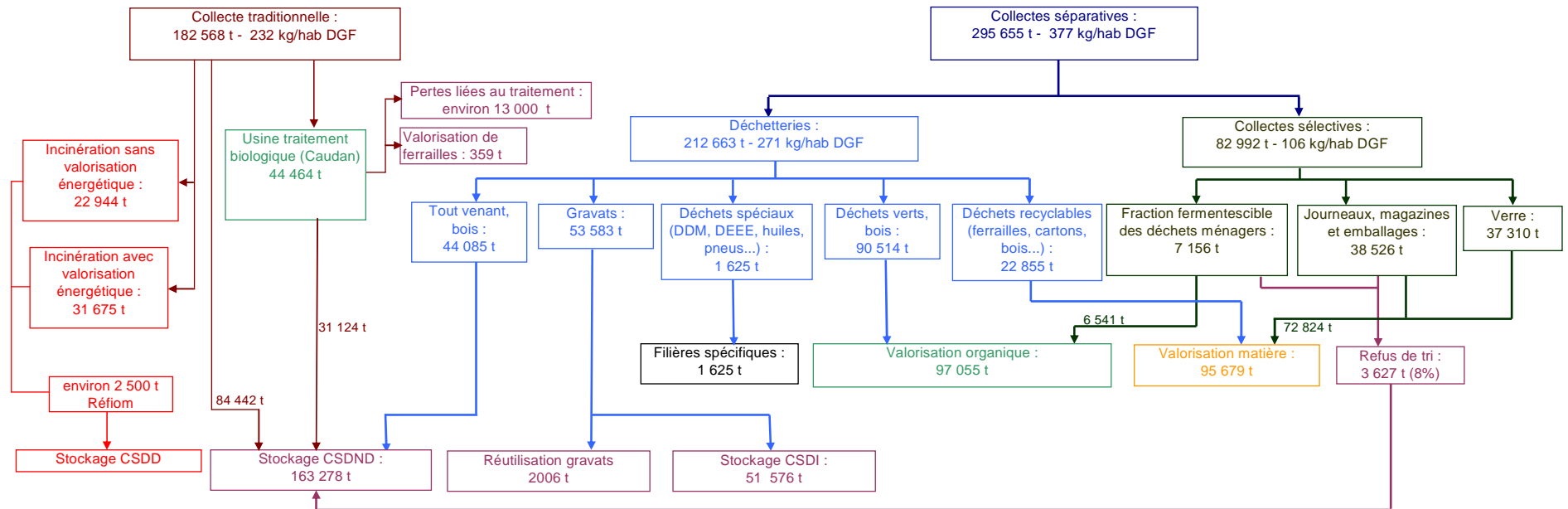


ANNEXE 9 : Principales actions menées en 2009 par les EPCI (hors compostage individuel)

EPCI	Etude optimisation de la gestion des déchets	Recrutement	Amélioration du service	Mise en place nouvelles collectes	Changements dans l'organisation	Campagne départementale "eau du robinet"	Actions sensibilisation tri / recyclage	Communication	Autres
SIVOM de Questembert et Rochefort en Terre	terminée	chargé prévention		DEEE		oui	écoles / collègues	Semaine Reduction des Déchets	Réhabilitation décharge de l'Epine
Communauté d'agglomération du pays de Vannes	terminée		Enquête satisfaction		Etude pour la redevance spéciale	oui	scolaires, entreprises	Semaine Reduction des Déchets	Programme en lien avec l'ADEME
Communauté de communes de Muzillac								Semaine Reduction des Déchets	
CC du pays de la Gacilly									
CC de la presqu'île de Rhuys						oui	Vacanciers	Semaine Reduction des Déchets, Recyclades, site internet	Distribution Stop-pub, semaine du Développement Durable
CC du Loc'h							Scolaires, animations de quartier		Distribution Stop-pub
CC de la Roche Bernard									
Communauté de communes du Val d'Oust et de Lanvaux		chargé prévention		DEEE					
Communauté de communes du pays de Josselin								Animations sur l'éco-consommation	Stop-pub
Communauté de communes du pays de Locminé	en cours	ambassadeur tri					scolaires	Semaine réduction des déchets	
Communauté de communes du pays du roi Morvan									
Communauté de communes du pays de Baud	en cours	ambassadeur tri						Semaine réduction des déchets	
Saint Jean Brevelay Communauté									
Pontivy Communauté				DEEE					Sensibilisation au compostage individuel
Communauté de communes de Ploërmel									
Communauté de communes Blavet Bellevue Océan									
Communauté de communes de Belle Ile en Mer				DEEE					
Syndicat Mixte Auray Belz Quiberon	lancement	ambassadeur tri	Enquête satisfaction	DEEE					lancement étude prospective sur le traitement et étude modernisation déchèteries
CC du Pays d'Auray (4 communes)						oui	scolaire, estivants, nouveaux arrivants	Semaine réduction des déchets	stop-pub, formation des DGS à l'exemplarité développement durable
CAP L'Orient			ouverture d'une nouvelle déchèterie	poursuite DEEE					Etude requalification déchèteries
Communauté de Communes de Plouay du Scorff au Blavet		ambassadeur tri					scolaires		sensibilisation au compostage individuel
SMICTOM du Centre Ouest de l'Ille et Vilaine							Scolaires, nouveaux arrivants	Bulletin information semestriel, communication porte à porte	sensibilisation des élus
Communauté de communes du pays de Redon									
CAP Atlantique			adaptation fréquence collecte						
SYSEM			Construction d'un nouveau centre de tri				Scolaires	Bulletin information trimestriel	sensibilisation élus, organisation "recyclades"
SITTOM MI		Chargé mission prévention							Visites de l'UIOM

ANNEXE 10 : Synoptique 2008

DECHETS MENAGERS DU MORBIHAN - SITUATION 2008 : 478 223 t collectées soit 609 kg/an/hab DGF



AVEC GRAVATS

	Elimination	Valorisation
Enfouissement CSDND	163 278	
Enfouissement CSDI	51 576	
Enfouissement CSDD	2 500	
Incineration	22 944	
Traitements spécifiques	1 625	
Valorisation énergétique		31 675
Valorisation organique		97 055
Valorisation matière		96 038
Réutilisation gravats		2 006
Total	241 923	226 774
%	51,6%	48,4%

HORS GRAVATS

	Elimination	Valorisation
Enfouissement CSDND	163 278	
Enfouissement CSDD	2 500	
Incineration	22 944	
Traitements spécifiques	1 625	
Valorisation énergétique		31 675
Valorisation organique		97 055
Valorisation matière		96 038
Total	190 347	224 768
%	45,9%	54,1%

Tonnages valorisés : 226 774 t soit 48,4%
(y compris valorisation énergétique)

Tonnages éliminés : 241 923 t soit 51,6%



ANNEXE 11 : Bilan des actions menées par le réseau Prévention en 2009

1. Rencontres du réseau

✓ Une journée technique sur la redevance incitative

Le 3 juin 2009, une quarantaine d'élus et techniciens d'EPCI de collecte et de traitement des déchets du département du Morbihan ont participé à la journée technique organisée à Tiercé (Maine et Loire) par le réseau IDEAL sur le thème de « la redevance incitative ».

Dans un souci de mettre en application ses engagements, le conseil général avait organisé un transport collectif en autocar, ce qui avait le double avantage de réduire l'impact environnemental de ces déplacements et de permettre des échanges entre participants à l'aller comme au retour (plan de prévention, bilan des six derniers mois, ...).

✓ Réunion du réseau : 16 novembre 2009

Cette réunion plénière du réseau avait pour but d'établir un bilan du fonctionnement du réseau et de ses activités deux ans après son lancement et de réfléchir à une optimisation des interventions de chacun des acteurs aux différentes échelles du territoire.

52 personnes (élus et techniciens d'EPCI, représentants de l'état, animateurs de contrats de bassin versant, représentants d'associations et de la chambre des métiers) ont participé à cette réunion.

A l'ordre du jour de cette réunion :

▶ Un bilan des actions développées dans le réseau depuis un an :

- le fonctionnement du réseau, au travers des rencontres des groupes de travail, d'une journée de formation sur l'eau du robinet (mars 2009) et du colloque national sur la redevance incitative
- les actions de communication développées lors de la semaine de réduction des déchets 2008, de l'opération « Mon Noël éco-citoyen » 2008 et de la campagne de communication « Mon geste éco-citoyen : je bois l'eau du robinet »
- un témoignage de la CC BBO sur leur opération de foyers témoins et de la CC de la Presqu'île de Rhuys sur leur démarche d'exemplarité initiée dans les communes.

▶ Les prochaines actions de communication à venir :

- La semaine de réduction des déchets 2009 : organisation d'une action conjointe de sensibilisation à l'éco-consommation par les membres du réseau dans les magasins signataires de la charte pour la promotion de l'éco-consommation en 2008
- Mon Noël éco-citoyen 2009
- La campagne de communication départementale 2010 sur les déchets dangereux des ménages

▶ L'évolution du fonctionnement du réseau

- une présentation du dispositif des plans et programmes locaux de prévention par l'ADEME
- une proposition de modification du fonctionnement du réseau des groupes de travail :
 - maintien des groupes de travail thématiques pour la préparation des campagnes de communication
 - création d'un groupe de travail réduit pour l'élaboration d'outils et de méthodologie (exemplarité, compostage...)
 - réunions thématiques (redevance)
 - rencontre du réseau annuel ou biennuel

A l'issue de cette réunion s'est tenu un point presse pour présenter l'engagement du département dans un nouvel accord cadre avec l'ADEME pour la mise en œuvre d'un plan de prévention, ainsi que l'engagement des EPCI (CAP L'orient, Sivom de Questembert et CC de Blavet Bellevue Océan) dans des programmes locaux de prévention

✓ Des réunions régulières des groupes de travail thématiques

2. Point sur les avancées des groupes de travail

• Le groupe de travail « éco-consommation » (7 réunions)

- ✓ Réalisation d'une réunion de suivi de la charte de l'éco-consommation avec les signataires (16 janvier 2009) pour faire le bilan des opérations et réfléchir à la mise en œuvre de la charte / relance de quelques animations pendant la semaine du développement durable
- ✓ Réflexion sur la tenue d'animation au cours de la Semaine Européenne de la Réduction des Déchets de Novembre 2009 (étiquetage dans les commerces signataires de la charte)
- ✓ Recherche de nouveaux relais d'information sur l'éco-consommation (CAF, CCAS, Centres médico-sociaux)
- ✓ Réflexion sur l'opportunité de relancer une opération sacs cabas

• Le groupe de travail « compostage / déchets verts » (3 réunions)

- ✓ Réflexions sur la mise en place de formation-information à destination des services urbanismes-techniques des communes, en s'appuyant notamment sur les modules de formation communaux et du CNFPT.
- ✓ Lancement du travail avec les paysagistes piloté par la CMA.
- ✓ Réflexion sur le développement de plateforme de démonstration et de formations à destination des particuliers

• Le groupe de travail « réemploi-réparation » (4 réunions)

- ✓ Recherche de filières de recyclage en déchèterie (plastique, bois, polystyrène...)
- ✓ Elaboration d'une base de données sur la réparation, le réemploi et la location en partenariat avec la CMA et la CCI. Cette base de données se matérialisera sous la forme d'une base de recherche multicritères sur le site « tous éco-citoyens »
- ✓ Réflexion sur la mise en place d'opérations de communication (journée de la réparation, brocante) en projet pour accompagner le lancement de la base de données

+ 1 visite

- ✓ Rencontre du directeur régional d'Isobox (société fabricant du polystyrène), au sujet de la collecte et la valorisation du polystyrène (CR joint)

• Le groupe de travail « DDM, DEEE, DASRI » (6 réunions)

- ✓ Réflexion sur l'élaboration d'une charte avec les magasins de bricolage, en s'appuyant sur le même principe que la charte régionale jardinerie

- ✓ Réflexion sur la future campagne de communication sur le « bricolage éco-citoyen » - 2010
- Le groupe de travail « Exemplarité » (2 réunions)
- ✓ Réflexion sur le développement d'outils et d'actions de communication
- ✓ Préparation de modules de formation à destination des communes
- Le groupe de travail « Communication » (1 réunion)
- ✓ Elaboration du planning des animations de la campagne
- ✓ Validation des créations de l'agence de communication

3. La campagne « mon geste éco-citoyen, je bois l'eau du robinet »

✓ Sujets traités et cibles

- Les messages forts à diffuser :
écologique : « boire l'eau du robinet permet de réduire nos déchets »

économique : « l'eau du robinet est plus économique que l'eau embouteillée »

pratique : « l'eau du robinet est pratique : disponible 24h/24 à domicile »

- Autres sujets à aborder lors des animations: le prix, la provenance, le goût, la qualité, le cycle de l'eau, le milieu naturel, la protection de la ressource, les économies d'eau
- Cibles : ménages, jeunes, sportifs

✓ Principe de communication

- **Communication de proximité** par la mise en place d'animations, notamment sur des événements existants
- **Communication partenariale** : EPCI, structures porteuses de SAGE et contrat de bassin versant, SIAEP les plus importants, CG56, SDE, Ville de Vannes, CAP Lorient, Agence de l'Eau Loire Bretagne, DDASS – service santé environnement, ADEME, associations
- rapprochement de la campagne sur un événement local existant éventuellement sur cette thématique
- **lancement médiatique le 20 mars 2009 au conseil général.**
- utilisation des supports médiatiques : affichage, insertion presse, radio, internet, ambassadeurs d'opération

✓ Les outils de communication créés

- des visuels de la campagne « Mon geste éco-citoyen : je bois l'eau du robinet »
- un spot radio
- des costumes événementiels « gourde et robinet »
- des gourdes estampillées « tous éco-citoyens 56 » pour les partenaires et à faire gagner aux visiteurs



- un dossier spécial « Mon geste éco-citoyen : je bois l'eau du robinet » (intégré dans le magazine du conseil général)
- un habillage de l'éco-mobile (nouveau mobilier plus durable)
- 3 panneaux d'exposition : « d'où vient l'eau du robinet dans le Morbihan », « comment l'eau potable arrive à votre robinet », « la bouteille d'eau, la planète s'en passerait, pourquoi pas vous ? »
- une représentation de la consommation de bouteilles en plastique pour une personne et pour un an

✓ Les outils réutilisés

- des DVD : C'est pas sorcier « Attention planète fragile » : chemin de l'eau de la source à l'épuration, vidéo sur l'estuaire de la Vilaine et l'usine de Ferrel, vidéo CIEAU « l'eau aqua ça sert »
- des guides du CIEAU
- un quizz du Cemagref sur l'eau potable

✓ Les animations développées

- Construction d'une animation commune avec les acteurs locaux (syndicat d'eau potable, exploitation de stations d'épuration, communes, clubs sportifs, associations...)
- Animations annexes développées : visite d'installation d'eau potable et d'épuration, travail avec les scolaires, bar à eau, quizz.

✓ Les journées de formation à destination des animateurs (début mars 2009)

Objectifs :

Suivre une information technique de base sur la thématique « eau potable »
Acquérir un socle de discours commun pour la promotion de l'eau du robinet
Appréhender des stratégies de réponses aux questions difficiles

Contenu :

Particularités de la production et de la distribution dans le Morbihan, ainsi que le fonctionnement d'une régie
Questions/réponses types à connaître sur : les déchets, le prix, le goût, la qualité + document «mémo»
Comment orienter le public vers les personnes ressources (fiches contacts et sites internet)
Les étapes et techniques de traitement de l'eau : visites d'usines

Modalités d'organisation :

- 2 modules de formation d'une journée, organisés les 3 et 5 mars 2009
- une animation via un diaporama ainsi qu'une visite technique d'une usine de traitement de l'eau de surface

Intervenants :

Clotilde Fortin et Solenn Briant (chargées de missions prévention déchets et eau au conseil général)
Bernard Simon (directeur du syndicat départemental de l'eau)
Bernard Perrot (directeur du service eau de la ville de Vannes)
Une personne de la ville de Vannes pour la visite de l'usine de potabilisation

Participants : 22 techniciens - animateurs, représentant 16 EPCI et syndicats de bassin versant du Morbihan

Bilan de la demi-journée :

- une participation active et intérêt des différents participants,
- une satisfaction des participants sur le contenu de la formation répondant aux attentes des animateurs, qui permet de répondre à toutes les questions des usagers sur la qualité, le coût ...

✓ **La logistique**

- une réservation de l'éco-mobile selon un agenda établi en lien avec les EPCI
- un déplacement, montage et démontage organisés par le conseil général

✓ **Les animations de la campagne**

- 27 jours d'animations effectués, sur 17 communes
- 13 animations programmées (du 1^{er} Août au 15 novembre)
- Un rapprochement des animations sur des événements existants : bourses aux plantes, festival de musique, marchés, manifestations sportives

✓ **Bilan ponctuel**

- un bon retour dans la presse quotidienne
- une fréquentation importante lors des journées thématiques
- efficacité et impact de l'éco-mobile directement liés à l'implication des acteurs locaux (animations, présence de personnel...)

✓ **Bilan campagne :**

- 42 jours d'animations autour de 29 événements, entre le 22 mars et le 15 novembre 2009 : semaine sur l'eau, bourse aux plantes, semaine du golfe, semaine du développement durable, comice agricole, rallye pédestre
- Participation de 9 EPCI, 7 communes, 5 syndicats de bassin versants, 2 syndicats intercommunaux d'alimentation en eau potable, une chambre consulaire
- 3 200 visiteurs sur www.tousecocityens56.fr au mois de mars et 3 800 en avril (moyenne mensuelle de 1 773,42 visiteurs)
- Plus de 36 000 visiteurs sur le site depuis son ouverture en mars 2008
- Environ 5 000 personnes sensibilisées
- dossier « mon geste éco-citoyen : je bois l'eau du robinet » distribué dans tous les foyers morbihannais au travers du magazine du CG



✓ **Impact de la campagne / Constat sur l'évolution des tonnages**

- Arrêt de la consommation d'eau embouteillée dans trois cantines du département
- Arrêt de la vente de bouteilles d'eau dans les magasins Biocoop du département
- Diminution de la vente de l'eau embouteillée de l'ordre de 7 % dans certains magasins (diminution constatée à l'échelle nationale)
- Retour de l'enquête de satisfaction de la ville de Vannes sur 500 foyers : 44 % des vannetais disent consommer principalement de l'eau du robinet (28,5 % en 2006) contre 34 % de l'eau en bouteille (52,2 % en 2006)
- Retour de l'enquête réalisée par le conseil général dans le cadre du portrait de territoire (novembre 2009) : 68 % des morbihannais déclarent consommer de l'eau du robinet

Cette campagne a reçu le prix Territoria de la communication 2010.

4. **La semaine de la réduction des déchets (21-29 novembre 2009)**

Comme en 2008, une opération de communication départementale sur l'éco-consommation a été développée lors de la semaine européenne de réduction des déchets.

Les enseignes signataires de la charte pour la promotion de l'éco-consommation en 2008 ont été sollicitées à participer, ainsi que le réseau départemental de prévention qui a été mobilisé pour organiser des animations.

✓ **Outils de communication développés pour la SRD**

Les outils créés en 2008 ont été réutilisés pour cette nouvelle opération :

- Une affiche spécifique pour la semaine de réduction des déchets réalisée pour l'opération dans le Morbihan, distribuée dans un réseau d'affichage ainsi qu'aux commerces et collectivités participants
- Une page dédiée sur www.tousecocityens56.fr
- Des encarts dans la presse



Les outils créés en 2009 :

- Un spot radio a été diffusé aux magasins.
- Un document de présentation de l'opération à destination du personnel des magasins

✓ **Étiquetage dans les commerces**

- Impression des étiquettes spécifiques selon 9 gammes de produits générant moins de déchets (grand format, sans suremballage, rechargeable, réutilisable, concentré, en vrac, à longue durée de vie, sans pile, éco-labellisé...) pris en charge par le conseil général et diffusion aux magasins participants.
- Mise en place de l'étiquetage par les commerces participants pour identifier les produits générant moins de déchets
- Mode d'emploi de mise en place des étiquettes transmis aux commerces

✓ **Animations réalisées sur l'éco-consommation : bilan**

- Mobilisation de 10 EPCI et de plusieurs associations
- Participation de 34 commerces (mise en place de l'étiquetage et/ou accueil d'animation)
- Réalisation de 29 animations dans 22 magasins et sur un marché
- Animations : exposition ADEME, comparaison de chariot mini déchets / maxi déchets, quizz, organisation de visite de supermarchés pour des scolaires, déambulation dans les rayons avec un triporteur...
- Sensibilisation directe d'environ 1 500 personnes (hors personnes sensibilisées via les articles de journaux)

5. **Mon Noël éco-citoyen 2009**

Le dispositif de 2008 a été reconduit en décembre 2009, avec quelques nouveautés :

- Site internet et module de recherche de cadeaux dématérialisés en ligne redéveloppé
- Jeu concours développé en partenariat avec Europe Régies Ouest, notamment Hit West et Virgin radio.



ANNEXE 12 : Bilan des actions menées par le réseau Prévention en 2010

1. Rencontres du réseau

✓ Rencontre des ambassadeurs de tri/ prévention : 2 février 2010

24 ambassadeurs de tri/prévention et des chargés de communication sur les déchets des EPCI du Morbihan se sont réunis pour échanger sur les outils de communication utilisés dans les différents territoires et les expériences d'animations réalisées.

Cette réunion a également été l'occasion de présenter la campagne sur les déchets dangereux 2010 aux animateurs.

✓ Rencontre des animateurs de programmes locaux de prévention : 6 mai 2010

Une première réunion des animateurs des programmes locaux de prévention s'est déroulée en mai dernier afin de faire un point sur les avancées de la première année de signature de la convention :

- Point sur les actions de prévention menées dans les différents territoires
- Point sur le diagnostic du territoire à réaliser
- Point sur les indicateurs

Les collectivités présentes lors de cette réunion étaient : CAP L'orient agglomération, la CC de Questembert, la CC de Blavet Bellevue Océan, la CC de la presqu'île de Rhuys et la CC de Redon.

✓ Réunion technique CG / ADEME : 1^{er} juillet 2010

Dans le cadre des journées techniques organisées conjointement par l'ADEME et le conseil général, une journée axée sur la prévention s'est tenue le 1^{er} juillet à St Marcel.

Au programme de la journée:

- Plans et programmes de prévention : modalités, avancées - ADEME
- Retours d'expérience des premières collectivités engagées dans un programme local de prévention (CAP l'Orient, Vannes Agglo, CC de Redon, CC de Questembert, CC BBO)
- Présentation du dispositif Envir'a et des actions développées (notamment l'opération pilote conduite auprès des artisans commerçants du Coglès)
- Optimisation des déchèteries : labellisation, point sur la sécurité et la valorisation
- Point d'actualité : mise en œuvre de la loi Grenelle, contractualisation et perspectives d'évolution des soutiens
- Visites : entreprise de recyclage du plastique de Sérent et plateforme de compostage de la CCVOL

42 représentants des EPCI (élus et techniciens) ont participé à cette journée.

✓ Réunion du réseau : 7 décembre 2010

Cette réunion plénière du réseau avait pour but de présenter les nouvelles actions inscrites dans le cadre du plan départemental de prévention conventionné avec l'ADEME et de faire un bilan des actions menées au sein du réseau depuis un an.

30 personnes (élus et techniciens d'EPCI, représentants de l'état, représentants d'associations, de chambres consulaires et autres organismes) ont participé à cette réunion.

A l'ordre du jour de cette réunion :

- le bilan des actions menées depuis un an au sein du réseau,
- les nouvelles actions proposées au titre du plan départemental de prévention conventionné avec l'ADEME,

- le retour d'expérience des collectivités engagées dans les premiers programmes locaux de prévention, à l'échéance de la première année : CC de Questembert, CAP l'Orient et CC BBO,
- le fonctionnement actuel du réseau : échanges et retour sur le questionnaire envoyé en amont aux membres. Il apparaît que le fonctionnement du réseau (modalités, fréquence des rencontres) convient à la majorité des membres. Une réflexion est engagée pour optimiser les campagnes de communication (difficultés de trouver un événement intéressant et de faire venir la population sur le stand).

2. Point sur les avancées des groupes de travail

✓ Le groupe de travail « éco-consommation » (8 réunions)

- Réalisation de réunion de suivi de la charte de l'éco-consommation avec les signataires (septembre 2009 et janvier 2010) pour faire le bilan des opérations et réfléchir à la mise en œuvre de la charte / relance de quelques animations pendant la semaine du développement durable
- Recherche de nouveaux relais d'information sur l'éco-consommation (CAF, CCAS, Centres médico-sociaux) : proposition de mise à disposition de jeux d'exposition sur l'éco-consommation à tous les CCAS réalisée
- Réflexion sur l'opportunité de relancer une opération sacs cabas
- Organisation de la relance de l'opération sur l'éco-consommation au cours de la Semaine Européenne de la Réduction des Déchets de novembre 2010, avec une réflexion sur la prévention du gaspillage alimentaire. Préparation de la SRD : élaboration de fiches sur la conservation, sur les restes, sur les produits à moindre emballages, sur les fruits et légumes de saisons
- Préparation de la campagne sur les déchets dangereux : élaboration des messages, réflexion sur les outils de communication...
- Préparation de la campagne sur le réemploi

• Le groupe de travail « réduit » (7 réunions)

Lors de la réunion du réseau de novembre 2009, il a été acté de créer un groupe de travail réduit multithématique regroupant les chargés de mission COT, les animateurs de programmes locaux et les autres acteurs volontaires pour optimiser les travaux et développer des actions de prévention.

- « Exemplarité » (6 réunions) : élaboration d'un appel à candidature pour une démarche d'exemplarité, élaboration d'outils méthodologiques et de communication
- « Compostage » (1 réunion) : recherche et synthèse des outils de suivi et d'évaluation des opérations

3. La campagne « Mon geste éco-citoyen : je me sépare des produits dangereux »

Pour la troisième année consécutive, une campagne de communication de proximité, via l'éco-mobile a été élaborée.

✓ **Sujets traités et cibles**

Le sujet des déchets dangereux est traité autour des 4 messages suivants :

- Que sont les déchets dangereux et comment les reconnaît-on ?
- Quels sont les impacts sur la santé ?
- Où jeter les déchets dangereux ? Quel risque à les rejeter dans le milieu naturel ou dans le réseau des eaux usées ?
- Quelle alternative à l'utilisation de ces produits ? Bricolage, ménage et jardinage au naturel
+ Information sur les DEEE, les lampes et les DASRI



✓ **Principe de communication (le même que les campagnes précédentes)**

- **Communication de proximité** par la mise en place d'animations, notamment sur des événements existants
- **Communication médiatique : lancement médiatique au conseil général le 2 avril**
- + Utilisation des supports médiatiques : affichage, insertion presse, radio, internet, ambassadeurs d'opération



✓ **Les outils de communication créés**

- des visuels de la campagne « Mon geste éco-citoyen : je me sépare des produits dangereux »
- 3 spots radio
- un dossier spécial « Mon geste éco-citoyen : je me sépare des produits dangereux » (intégré dans le magazine du conseil général)
- 4 panneaux d'exposition : « comment reconnaît-on les produits dangereux », « quels risques pour la santé ? », « où déposer les déchets dangereux ? » et « comment se passer des produits dangereux ? »
- Bac avec divers déchets dangereux vides et propres
- Bac avec produits alternatives : produits naturel, produits éco-labellisés et outils mécaniques (balles de lavage, lampe à dynamo, solaire, ventouse, paille de fer, serpillière, papier journal, tissu microfibre, papier de verre)
- Panneaux peints avec de la peinture à base de pomme de terre ou autre

✓ **Les outils réutilisés**

- des DVD : Sarp industrie (filiales de traitement des déchets dangereux), Eco-systèmes filière DEEE, Recylum sur la filière lampes, Screlec sur la filière piles, « Nourrir la terre » sur le compostage
- outils de communication des éco-organismes : un collecteur de piles Corépil, un totem sur les lampes Recylum, des flyers Corépil et Recylum, des pochettes Recylum et des boîte Corépil
- Un exemplaire des livres « ménage au naturel » et « peindre et décorer au naturel » de Nathalie Boisseau en consultation
- Autres dossiers à commander par les animateurs: ADEME, MCE, INPES

✓ **Les journées de formation à destination des animateurs (8 et 9 mars 2010)**

Objectifs :

Pouvoir expliquer aux particuliers l'impact de l'utilisation des produits dangereux sur la santé et l'environnement
Connaître les filières d'élimination des déchets dangereux
Appréhender des alternatives à l'utilisation de produits dangereux

Contenu :

- **Définition des déchets dangereux :** Qu'est-ce qu'un déchet dangereux ? Où se trouvent-ils dans la maison ? Comment les reconnaître ? (Les nouveaux pictogrammes)
- **La dangerosité des produits :** Les dangers sur la santé, la pollution de l'air, les précautions d'utilisation (dosage, mélange, ventilation)
- **Les exutoires :** Où les jeter ? Quels risques à les mélanger aux autres déchets ? Quels risques à les rejeter dans le milieu naturel ?
- **Le jardinage au naturel (rappel)**
- **Ménage et bricolage au naturel :** Intérêts et argumentaires, explication pratiques et démonstrations

Modalités d'organisation :

- 2 modules de formation d'une journée, organisés les 8 et 9 mars 2010
- Une animation via un diaporama ainsi que des démonstrations pratiques de réalisation de produits

Intervenants :

Solenn Briant, Frédéric Onno, Clotilde Fortin (conseil général)
Jean Picaut (UFC que choisir)
Nathalie Boisseau (Esprit cabane)

Participants : 24 techniciens / animateurs, représentant 17 EPCI et 4 représentants d'associations de défense de consommateurs

Bilan de la demi-journée :

- une participation active et intérêt des différents participants,
- une satisfaction des participants sur le contenu de la formation répondant aux attentes des animateurs, qui permet de donner des informations sur les alternatives aux produits dangereux

✓ **La logistique**

- une réservation de l'éco-mobile selon un agenda établi en lien avec les EPCI
- un déplacement, montage et démontage organisés par le conseil général

✓ **Bilan de la campagne :**

- 57 jours d'animations (éco-mobile + tente) autour de 43 événements : marché, déchèterie, parking magasin bricolage, vide grenier, fête de la nature, foire bio, fête des arbres..
- Participation de 19 EPCI
- 19 573 visiteurs sur www.tousecocitoyens56.fr entre avril et août 2010
- Plus de 82 375 visiteurs sur le site depuis son ouverture en mars 2008
- Entre 20 et 100 personnes par jour : une fréquentation importante pour les animations réalisées en marge d'une manifestation locale



- dossier « mon geste éco-citoyen : je me sépare des produits dangereux » distribué dans tous les foyers morbihannais au travers du magazine du CG

✓ **Animations réalisées :**

- Démonstration de fabrication de produits d'entretien / bricolage
- Tri de produits/déchets dangereux
- Distribution de kit de tri (sac à lampe, boîte à pile)

✓ **Difficultés rencontrées :**

- Trouver un événement attractif sur certains territoires
- Faire venir les particuliers sur le stand

✓ **Impact de la campagne / Constat sur la nocivité des ordures ménagères**

- Impact sur la qualité des ordures ménagères estimé lors des prochaines caractérisations
- Retour sur les quantités de déchets dangereux collectés en 2010

4. La semaine de la réduction des déchets (20-28 novembre 2010)

Comme en 2008 et en 2009, une opération de communication départementale sur l'éco-consommation a été développée lors de la semaine européenne de réduction des déchets.

Les enseignes signataires de la charte pour la promotion de l'éco-consommation en 2008 ont été sollicitées à participer, ainsi que le réseau départemental de prévention qui a été mobilisé pour organiser des animations.

✓ **Outils de communication développés pour la SRD**

Les outils créés les années antérieures ont été réutilisés pour cette nouvelle opération :

- Une affiche spécifique pour la semaine de réduction des déchets réalisée pour l'opération dans le Morbihan, distribuée aux commerces et collectivités participants
- Une page dédiée sur www.tousecocitoyens56.fr
- Des encarts dans la presse



transmis aux enseignes

- Un spot radio a été diffusé aux magasins.
- Un document de présentation de l'opération à destination du personnel des magasins
- Les étiquettes « stop rayons » selon 9 gammes de produits générant moins de déchets (grand format, sans suremballage, rechargeable, réutilisable, concentré, en vrac, à longue durée de vie, sans pile, éco-labellisé...) ont été imprimés puis diffusés aux magasins participants,
- Le mode d'emploi de positionnement des stop rayons

Les nouveaux outils de 2010 :

- 4 fiches pratiques : choisir les fruits et légumes de saison, comment bien conserver ses aliments, comment faire des économies tout en réduisant ses déchets et comment éviter le gaspillage alimentaire,
- 1 affiche comparative entre le charriot mini-déchets et le charriot maxi-déchets à apposer

✓ **Animations et étiquetage dans les commerces**

- Mobilisation de 10 EPCI et de plusieurs associations
- Participation de 29 commerces (mise en place de l'étiquetage et/ou accueil d'animation)
- Animations : comparaison de charriot mini déchets / maxi déchets, mise en place de l'exposition ADEME, distribution des fiches pratiques
- Mise en place de point de fidélité sur les produits visés par les stop rayons par l'enseigne Casino

- Sensibilisation directe d'environ 400 personnes (moins d'animations dans les commerces que les années précédentes), hors personnes qui ont pris spontanément les fiches sur les stands mis en place

✓ **Les autres animations de la semaine**

- Portes-ouvertes du centre de tri du SYSEM
- Visite de la plateforme de compostage de Naizin organisée par la CC de Blavet Bellevue Océan
- La semaine anti-gaspillage » dans les déchèteries de Locminé Communauté : opération de collecte des objets apportés à la déchèterie pouvant avoir une seconde vie
- Atelier fabrication de produits ménagers par la Communauté de Communes de la presqu'île de Rhuys
- Animation « mon geste éco-citoyen ; je me sépare des produits dangereux », à la déchèterie de Sarzeau
- Animation « mon jardin éco-citoyen », à la découverte des pratiques de paillage, compostage au marché de Sarzeau
- Conférence sur « Prévention et gestion optimisée des déchets ménagers » organisée par Eau et rivières de Bretagne
- Formation de guides composteurs bénévoles : formation d'habitants volontaires aux différentes techniques du compostage qui pourront ensuite partager leurs connaissances par la CC de la presqu'île de Rhuys
- Réunion d'information sur les couches lavables par la CCBBO
- Animation « Troc école » : opérations d'échanges d'objets inutilisés entre élèves par plusieurs collectivités.



5. Mon Noël éco-citoyen

Le dispositif de 2009 a été reconduit :

- Mise en ligne du module de recherche de cadeaux dématérialisés en ligne sur www.tousecocitoyens56.fr
- Jeu concours développé en partenariat avec Europe Régies Ouest, notamment Hit West et Virgin radio
- Diffusion de spot radio sur les ondes

6. Appel à candidature « collectivités engagées »

✓ **Principe de l'appel à candidature**

- Amener les collectivités à engager une réflexion sur leur production propre de déchets
- Accompagner des collectivités pilotes sur cette thématique
- Elargir à terme la démarche aux autres axes du développement durable



- ✓ **Dispositif et calendrier**
- **Septembre / octobre 2010** : Envoi d'un courrier aux présidents d'EPCI et aux maires pour leur présenter la démarche d'engagement et les convier à participer à une demi-journée d'information plus précise (plaquette de présentation de la démarche jointe)
- **Novembre 2010** : Organisation de trois demi-journées d'information délocalisées (Lorient, Vannes, Pontivy) pour présenter le dispositif, le calendrier envisagé et le retour d'expérience d'actions mises en œuvre dans les communes ou les EPCI (intervenants choisis en fonction de la localisation / recueil d'expérience en cours).
- **Novembre à janvier 2011** : Réalisation du diagnostic par les collectivités engagées : soit en interne, soit par une aide du réseau, soit par un cabinet d'étude extérieur susceptible d'être soutenu financièrement
- **Avant fin avril 2011** : Retour des diagnostics accompagnés de l'engagement des collectivités avec définition des actions prévues et des objectifs visés.
- **Mai 2011** : Organisation d'une conférence de presse pour la signature officielle de la charte collectivités engagées
 - + Rencontre des collectivités engagées, animée par le département (1 ou 2 fois par an) pour mettre en avant des retours d'expérience ou aborder une thématique particulière.

- ✓ **Engagement des collectivités**
- Réaliser un état des lieux des pratiques en matière de tri, d'achats et de production de déchets
- Définir un plan d'action (4 actions au minimum inscrites pour les 4 thèmes : trier, acheter durable, réduire, communiquer-former)
- Mettre en œuvre et suivre le plan d'action : 4 actions effectives à l'échéance d'un an.
- Transmettre un bilan annuel

- ✓ **Accompagnement**
- Diffusion d'outils (diagnostic, plan d'actions, fiches techniques, communication)
- Accompagnement technique et soutien financier pour une prestation extérieure
- Organisation de rencontres et de formations, échange d'expériences

- ✓ **Retour sur les réunions d'informations**
- **3 réunions d'organisées** : Pontivy (26 novembre), Vannes (30 novembre) et Caudan (3 décembre)
- **Ordre du jour** : Définition de l'exemplarité / Présentation du dispositif et de l'accompagnement / Retours d'expériences (démarche Zéro phyto, réduction des déchets dans le cadre d'un agenda 21, formation des agents, réduction des déchets verts...)
- ✓ **Participants**
- 39 représentants de 31 communes (28 élus et 11 techniciens)
- 24 représentants de 18 EPCI (4 élus et 20 techniciens)

